

Fin le temps du mouton

La Saint-Jean a évolué et Jacques Dumais juge révolue l'ère du mouton et estime qu'il s'agit dorénavant de la fête d'un peuple.

dossier, page B-1



L'Eglise face aux homos

Notre journaliste Jean Martel a rencontré des prêtres et des théologiens pour aborder le sujet de l'Eglise et des homosexuels.

dossier, page B-2



Entre le violon et le golf

Malcolm Lowe, lauréat du Concours de Montréal, avec un troisième prix, se raconte à notre chroniqueur Marc Samson peu avant une ronde de golf à Boischatel.

arts, page C-1



Frisco et L.A. ou la Californie

Richard Côté, de notre section tourisme, revient de Californie avec ses images et ses impressions de la côte ouest des Etats-Unis. Un univers à découvrir.

tourisme, cahier D



LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.35

116 PAGES 7 CAHIERS

QUEBEC, SAMEDI 23 JUIN 1979

83e ANNEE, No 151 PRIX 50¢

GASPE-PERCE-ILES-DE-LA-MADELINE 60¢

Expos 6 Phillies 5

André Dawson avec trois points produits et Ross Grimsley ont mené les Expos à la victoire.

sports, page F-1



Dans un dernier article, notre journaliste Pierre Boulet tire les conclusions de l'utilisation de l'informatique par les gouvernements. Il en vient à la conclusion que dans les faits, l'informatique est devenue un monstre que l'on peut encore contrôler.

dossier, page B-3

En éditorial

Monique Payeur se demande comment l'Etat arrivera à rendre facilement accessibles aux citoyens leurs fiches personnelles tout en leur garantissant la confidentialité.

page A-4

Relâche lundi

Lundi, LE SOLEIL fera relâche en raison des fêtes de la Saint-Jean et vous reviendra le mardi 26 juin.

sommaire

Annonces classées	D-9 à D-19, E-1 à E-24
Arts et spectacles	C-1 à C-9
Bandes dessinées	F-10
Bridge	E-22
Carrières et professions	B-6 à B-11
Dans le sens du poil	A-18
Décès	F-11
Echecs	D-14
Economie-finance	D-5 à D-7
Feuilleton	D-11
Habitat	F-8, F-9
Horoscope	E-23
La bonne chère	C-11, C-12
Mot mystère	D-9
Mots croisés	D-10, D-12
Où aller à Québec	C-8
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	D-14
Philatélie	D-8
Sciences	B-4
Sport	F-1 à F-6
Télévision	C-9
Tourisme	D-1 à D-4

météo

Nuageux avec averses aujourd'hui à Québec, en Beauce et à l'est. Maximum de 22. Demain, nuageux.

détails à la page D-9



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Allons fêter dans l'île

Ca commence! C'est demain, en présence du premier ministre René Lévesque, que commencent les fêtes du tricentenaire de l'île d'Orléans. C'est à Saint-François que le tout se met en branle et les fêtes dans cette paroisse se dérouleront jusqu'au 30 juin après quoi Saint-Jean prendra la relève du 1er au 8 juillet, Saint-Laurent du 5 au 12 août et Saint-Pierre célébrera plus intensément du 18 au 26 août. Ci-haut, les présidents des fêtes de chacune des paroisses: Dr Jean-Louis Bonenfant de Saint-Jean; M. Paul-Emile Plante de Saint-Pierre; Mme Mariette Imbault de Saint-François et M. Antoine Pouliot de Saint-Laurent. Nous publions à la page C-10, l'horaire des manifestations de la fin de semaine.

LE SOLEIL en été

Avec la venue de l'été et le début de la période des vacances pour un grand nombre, LE SOLEIL aura, lui aussi, une tenue estivale.

En plus de l'actualité quotidienne qui fournira sa part importante d'informations de toutes sortes et en provenance de tous les milieux, LE SOLEIL offrira à ses lecteurs deux projets susceptibles de les accompagner durant tout l'été.

"Les villages du Québec", tel est le titre d'une série d'articles qui seront publiés à compter de samedi prochain, le 30 juin, sous la plume de la journaliste Elyette Curval, à raison de trois fois la semaine, les mardi, jeudi et samedi. Notre reporter tentera de décrire les caractéristiques particulières de villages qu'elle découvrira spontanément, en faisant la

tournée des régions de l'Est du Québec. Il s'agira avant tout de villages méconnus du public mais qui possèdent leurs charmes, leurs particularités, leur vie bien à eux.

Par ailleurs, en cette Année internationale de l'enfant, un projet spécial a été pensé spécialement pour eux. Dès vendredi prochain, et durant sept semaines d'affilée, ils pourront prendre part à une incroyable course au trésor en compagnie du grand Lièvre bleu qui parcourra tout le Québec à la recherche d'un trésor. Cette aventure, préparée par le journaliste Jacques Drapeau et la graphiste Ginny, sera présentée dans le cadre de la page "Crayons de Soleil".

En outre, LE SOLEIL présentera aux lecteurs, tout au long de l'été, des reportages sur les fêtes du tricentenaire de l'île d'Orléans, une tournée des

théâtres d'été, des articles sur la vie et les activités dans la grande région de Québec durant la saison estivale ainsi que les comptes rendus de nombreux événements sportifs dont les Jeux panaméricains de Porto Rico, les Jeux d'été du Québec dans la Beauce, les compétitions d'athlétisme comptant pour la Coupe du Monde et autres.

"LE SOLEIL en été" ça commence dès mardi avec plusieurs reportages sur le résultat des festivités de la fin de semaine à l'île d'Orléans, à Québec, dans les régions du Québec et même en France à l'occasion de la fête nationale des Québécois.

Joyeuses festivités!

Claude MASSON
directeur de l'Information

L'Asbestos fait appel au tribunal

MONTREAL (PC) — Trois jours à peine après l'adoption, par l'Assemblée nationale, d'un projet de loi donnant au gouvernement le pouvoir de nationaliser l'Asbestos Corporation Ltée, la compagnie vient de répliquer, en déposant devant les tribunaux une requête contestant la constitutionnalité de cette loi.

Asbestos Corporation a également déposé, hier, en Cour supérieure du Québec, une injonction visant à empêcher le gouvernement d'exproprier ses avoirs au Québec, tant que le litige entre les deux parties ne sera pas réglé.

La loi provinciale adoptée mercredi donne au gouvernement le pouvoir d'exproprier les biens de la compagnie Asbestos au Québec, au nom de la Société nationale de l'amiante, une société d'Etat qui fut également créée par l'adoption d'une loi, en mai 1978.

"Les procédures intentées, hier, demandent au tribunal d'annuler ces deux lois, parce qu'elles sont anticonstitutionnelles et qu'elles ne relèvent pas de la juridiction du gouvernement du Québec", précise la demande de la compagnie.

La société General Dynamics Corporation, dont le siège social canadien est à Ottawa, a appuyé Asbestos Corporation dans sa requête. Ces en-

treprises privées sont, toutes deux, des filiales canadiennes de la multinationale américaine, General Dynamics Corporation de Saint-Louis, au Missouri.

La requête précise que si l'injonction n'est pas accordée, Asbestos Corporation subira "des pertes graves et"

(Suite à la page A2, 4e col.)



La mine de la compagnie Asbestos à Thetford Mines.

Joe Clark rencontre les Arabes et Israël

OTTAWA (d'après PC) — La pression du monde arabe et de celui des affaires s'accroissant, on attend aujourd'hui une autre déclaration du premier ministre, M. Joe Clark, sur le projet, sujet à controverse, de déménager l'ambassade du Canada en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem.

Une employée du bureau du premier ministre a annoncé comme probable une déclaration de ce genre pour clarifier la position du gouvernement après une rencontre de M. Clark aujourd'hui à Ottawa avec les ambassadeurs arabes et israéliens.

Entre-temps, des hommes d'affaires ont recommandé à M. Clark de revenir sur sa décision tandis que, hier, les ambassadeurs arabes et l'ambassadeur d'Israël, M. Mordechai Shalev, exposaient leur position au chef de l'Opposition, M. Trudeau.

Les Arabes se sont amèrement opposés au déménagement de l'ambassade, considérant le contrôle d'Israël sur Jérusalem comme illégal. Ils ont menacé le Canada de représailles si

celui-ci déménage son ambassade et ils ont impressionné, au point de les alarmer, des hommes d'affaires qui craignent la perte de contrats importants.

Pressions

M. John Bulman, président de l'Association canadienne des manufacturiers, dit qu'il a recommandé à M. Clark de ne pas exécuter son projet.

Il a ajouté que la question a été discutée par la douzaine d'hommes d'affaires et M. Clark, avant le départ de ce dernier pour la conférence économique de Tokyo.

Comme on lui demandait s'il avait exprimé son inquiétude, le président de Bell Canada, M. A.-J. de Grandpré, a

(Suite à la page A2, 1re col.)

\$7,000,000,000 de contrats en danger au Québec.

page A-5

Les hommes politiques soulignent le 24 juin

(d'après PC) — "La fierté, chez un individu comme chez un peuple, c'est la conscience féconde de ses racines et de son identité. C'est la saine certitude d'être soi en rejetant autre le rapetissement que la supériorité".

Tel est le message du premier ministre René Lévesque à l'occasion de la Fête nationale des Québécois, le 24 juin, qui, "est-il besoin de le dire, doit être la fête de tous les Québécois, de tous les groupes comme de tous les milieux et de toutes les confessions, de toutes les origines comme de toutes les nuances politiques".

Dans un communiqué, le chef du gouvernement explique que cette fierté s'exprime "concrètement et symboliquement le jour de la Fête nationale par un très naturel et très fructueux retour aux sources par la célébration des événements qui ont forgé l'histoire et le visage d'un peuple, en lui donnant cette âme qui est la longueur d'ondes unique sur laquelle lui seul se retrouve".

"N'étant pas tout à fait une nation, le Québec a dû se contenter de 1834 à 1977, de faire du 24 juin sa fête traditionnelle. Ce 24 juin est désormais le jour de notre Fête nationale, le gouvernement n'ayant fait, il y a deux ans, qu'endosser une décision que toute la collectivité avait prise il y a longtemps".

Joe Clark... (Suite de la première page)

repondit: "Evidemment". Mais il a refusé d'en dire davantage. Bell a un contrat de \$1.1 milliard avec l'Arabie saoudite.

Import-export

M. Bulman s'est dit sûr que M. Clark est "très conscient et très soucieux" des conséquences possibles, pour le monde des affaires, du déménagement. Mais le premier ministre n'a pas dit s'il entendait changer sa position, a ajouté M. Bulman.

Selon M. R.D. Southern, président d'Atco, on a parlé à M. Clark de la perte de contrats et M. John Bullock, président de la Canadian Federation of Independent Business, a dit que "nous ne pouvons ignorer qu'ils (des Arabes) ont les dollars".

D'autre part, M. Anthony Habib, président du Canada-Middle East Trade Council, a envoyé à M. Clark un télégramme pour le féliciter de sa "position courageuse".

Il a dit que le déménagement "accroîtrait les exportations du Canada vers le Moyen-Orient, particulièrement vers le vaste marché de capitaux d'Israël, le deuxième de la région".

Le Conseil accuse les Etats arabes

"C'est le jour du souvenir, de l'espérance, au carrefour de l'héritage et du devenir et bien sûr, de la participation dans la joie et la fraternité".

Joe Clark

A Ottawa, le premier ministre, M. Joe Clark, a envoyé, hier, de "cordiales salutations à tous mes compatriotes canadiens-français" à l'occasion de leur fête nationale qui sera célébrée demain.

Dans son message de la Saint-Jean-Baptiste, M. Clark dit que les fêtes des Canadiens français sont "une manifestation du dynamisme et de la richesse culturelle qu'ils ont pris l'initiative de promouvoir dans chaque province".

La Confédération n'aurait pas été possible sans le consentement du Québec français et l'on ne doit pas cesser de louer "la contribution des Canadiens-français au progrès politique et à l'évolution économique de notre pays commun".

Les Canadiens doivent "poursuivre de nouveau les objectifs des Pères de la Confédération et faire du Canada ce qu'ils espéraient: une communauté de communautés".

de "fanatisme cruel" et dit qu'il combattait tout boycottage économique du Canada par les Arabes.

Quant à lui, le Conseil du patronat a fait parvenir un télégramme au premier ministre canadien Joe Clark soulignant de nombreux points d'interrogation sur sa volonté de démenter l'ambassade en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem.

Le Conseil du patronat commente ainsi sa position: "Toute décision politique, dans quelque domaine que ce soit, doit tenir compte de la situation avantageuse dont jouit le Canada au plan international, ainsi que des données diplomatiques et économiques en cause. Il ne nous apparaît pas qu'il ait été tenu compte de toutes ces données dans le dossier actuellement en discussion".

Le Conseil du patronat demande aussi à Clark de "prendre en sérieuse considération toutes les retombées économiques négatives sur nos entreprises québécoises que pourrait avoir votre intention de transférer de Tel-Aviv à Jérusalem".

Hommes politiques

L'ambassadeur d'Israël avait été

Pierre Elliott Trudeau

Pour sa part, le chef de l'Opposition libérale, M. Pierre Elliott Trudeau a tenu à réaffirmer sa foi et son espoir dans une "Fédération canadienne renouvelée".

"J'ai la ferme conviction que dans la crise que traverse actuellement le Canada, les Canadiens sauront consentir, non sans esprit critique, mais avec une tranquille audace, aux changements qui s'imposent pour que, francophones du Québec ou d'ailleurs, nous nous sentions tous pleinement accueillis dans une fédération canadienne renouvelée et conforme à la réalité de ce pays".

Le chef de l'opposition a indiqué qu'il tenait à saluer avec fierté ses "compatriotes", qu'ils soient Québécois ou francophones hors Québec qui ont pris depuis quelques années, conscience de leur identité.

"S'il en est pour s'inquiéter de ce renouveau de vie française au pays, je ne suis pas de ceux-là, a-t-il fait savoir.

Selon lui, on ne saurait être à la fois pour le Canada et contre l'affirmation vigoureuse des francophones de ce pays.

"Le Canada anglais a tout à gagner de l'accession des Canadiens français à une nouvelle maturité car il n'est de compagnonnage fécond qu'entre groupes humains conscients de leur identité".

invité par M. Trudeau à le rencontrer après qu'il eut reçu les ambassadeurs d'Egypte. Aux journalistes qui l'interrogeaient, il a dit simplement: "Je suis sûr que vous ne vous attendez pas à ce que j'appuie la position canadienne" (celle du gouvernement).

Deux députés libéraux du Québec, MM. Bernard Loiselle et Ian Watson, de Verchères et de Châteauguay, ont annoncé qu'ils avaient aussi fait des représentations auprès de M. Clark contre son projet qui pourrait avoir, disent-ils, de graves répercussions religieuses, politiques et économiques.

Au Moyen-Orient

Le président du Fonds monétaire arabe, Jawad Hashem, s'est dit étonné de la vive réaction au sein de la population canadienne devant une menace de boycottage de la part de pays arabes. Il a dit toutefois fort bien comprendre une telle réaction car "si le gouvernement décidait d'aller de l'avant avec son projet, les Canadiens ont bien raison de se monter inquiets".

Entre-temps, un quotidien koweïtien, le Al Rai Al Alam, a annulé une commande de papier-journal canadien en guise de protestation contre la politique de Joe Clark.

te et confiants dans leur génie propre", a-t-il aussi dit.

Pour leur part les francophones ont assez vécu, a souligné M. Trudeau, pour savoir que la "véritable affirmation de soi ne passe pas par la négation de l'autre ou par la rupture".

RODRIGUE BIRON

Dans son message, le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, a souligné que "cette occasion nous invite à nous rappeler les valeurs humaines véhiculées à travers les générations d'hommes et femmes cou-

rageux et persévérants qui ont durablement lutté pour que nous ayons aujourd'hui un pays dont nous pouvons être fiers."

"En ce jour de fête, à travers nos réjouissances, nous nous devons de réfléchir à l'héritage que nous souhaitons transmettre aux générations qui nous suivront."

"Arrivés à un moment décisif de notre histoire collective, poursuit M. Biron nous aurons, à plus ou moins brève échéance, à poser des gestes

concrets qui doivent refléter notre respect de l'ensemble de nos frères canadiens et des sentiments qui ont inspiré à nos ancêtres le désir de bâtir une grande nation stable et diversifiée, où il fait bon vivre."

"En ce 24 juin 1979, exprimons avec joie et conviction notre souci de perpétuer la volonté de nos pères de réaliser une nation francophone forte, solidaire de la destinée collective d'un peuple établi en terre canadienne et qui veut y rester," conclut le chef de l'UN.

L'Asbestos fait... (Suite de la première page)

irréparables, qui rendront une décision finale sur cette affaire quasi inutile".

La requête vise également à assurer le statut légal de la société privée, du moins tant que les tribunaux n'auront pas statué sur le bien-fondé de cette cause.

Tentative d'achat

Le gouvernement provincial a annoncé, en octobre 1977, son intention de se porter acquéreur des avoirs de la société Asbestos Corporation, importante compagnie spécialisée dans la fabrication d'un minéral ignifuge l'amiante. Cette initiative s'inscrit dans un projet du gouvernement provincial, qui désire créer une société d'Etat oeuvrant dans les secteurs des mines et de la fabrication.

Dans un premier temps, le gouvernement créait la société portant le nom de "La Société nationale de l'amiante", puis entreprenait des discussions avec General Dynamics en vue de se porter acquéreur de l'Asbestos Corporation.

Les deux parties ont effectué des études afin d'évaluer les avoirs de la compagnie. Les résultats étaient tout à fait contradictoires.

Le gouvernement a offert \$42 l'action, tandis que General Dynamics, qui détient 54.6 pour 100 des actions d'Asbestos, a opposé une fin de non-recevoir, prétendant que les actions valaient \$100 l'unité.

Echouant dans ses tentatives en vue d'acheter cette compagnie, le gouvernement décidait de déposer un projet de loi lui permettant d'exproprier l'Asbestos.

Au cours des discussions portant sur l'adoption de ce projet de loi par l'Assemblée nationale, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, déclarait que son gouvernement continuait de négocier avec la société pendant "une couple de semaines", dans un effort de dernière minute, en vue d'en arriver à un accord.

Le gouvernement croit qu'il est essentiel d'exproprier cette compagnie s'il veut accroître sa participation dans le domaine de la transformation de la fibre d'amiante.

Seulement 3 pour 100 de la fibre d'amiante extraite au Québec est transformée dans la province en produit fini ou semi-fini. Le reste est expédié à l'étranger.

Le Québec désire accroître la participation provinciale dans ce domaine, notamment par la création d'emplois dans ce secteur et profiter davantage du fait qu'il produit 40 pour 100 de la fibre d'amiante au monde.

Les activités de la compagnie Asbestos Corporation sont concentrées dans la localité de Thetford Mines. La compagnie possède également une usine à Asbestos Hill, dans le district de l'Ungava, dans le nord du Québec.

Réactions

Le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Yves Bérubé, s'est refusé à tout commentaire, cette affaire étant maintenant sub judice.

Pour sa part, le chef de l'opposition, M. Claude Ryan, s'est dit peu surpris de ce geste de la compagnie, mais il s'est également refusé à tout commentaire, désirant obtenir plus de renseignements sur les motifs de la société Asbestos Corporation, avant de s'engager plus loin.

Quant au chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, il a déclaré qu'on devait s'attendre à une réplique de la compagnie.

Le SFPQ entame les pressions

(PC) — Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec — SFPQ — a entrepris hier matin des débrayages rotatifs pour hâter un règlement sur la question de l'indexation.

Par cette mesure de pression, le SFPQ entend stopper

le rouage administratif du gouvernement sans pénaliser la population, a confié le vice-président Marcel Lemieux.

Quelque 300 syndiqués oeuvrant dans le secteur de l'informatique à Québec ont quitté leur travail hier matin

et une centaine d'autres dans la région de Montréal devaient en faire autant en après-midi.

Les ministères touchés sont ceux des Finances, de l'Éducation, des Transports et des Travaux publics.

Selon un communiqué émis

hier par le SFPQ par exemple, près de 75 pour 100 des automobilistes pouvaient passer sans payer aux postes de péage des autoroutes, hier, et aucune contravention n'aurait été imposée à ceux qui bénéficiaient ainsi de la "distraction" des employés de l'Etat.

Y.-P. Tremblay, le concepteur d'un projet de Colisée, justifie son refus d'un test indépendant

Quatre raisons principales ont motivé la décision de M. Yves-Paul Tremblay de refuser l'offre du journal LE SOLEIL de soumettre ses documents en vue de l'agrandissement du Colisée à une firme indépendante d'ingénieurs de Montréal pour permettre à celle-ci d'effectuer une étude comparative des deux projets soumis à la ville de Québec.

Dans un communiqué remis au

SOLEIL, hier, M. Tremblay décrit ainsi ces quatre raisons:

- aucun plan de construction d'architecture, de structure et de mécanique ne faisait partie des documents fournis par la ville au journal LE SOLEIL et représentant la documentation déposée par la firme d'ingénieurs Beaulieu, Poulin et Robitaille. Tout au plus quelques diagrammes de systèmes de ventilation ont été fournis;

- aucun devis descriptif même sommaire explicitant les esquisses préliminaires pour permettre une estimation du coût de construction de la part de la firme indépendante choisie, soit Surveyer, Nenniger et Chênevert, de Montréal;

- dans les documents fournis par la ville, il y avait deux estimations du coût de construction du concept choisi par les autorités de Québec, soit une première estimation dans le mémoire préparé à l'intention des maires de la Communauté urbaine de Québec et une deuxième présentée comme entité distincte. "Nous croyons que ces estimations n'auraient pas dû être produites étant donné que l'arbitre doit faire

l'estimation de façon impartiale", de déclarer M. Tremblay;

- les plans et devis du concept préconisé par la ville sont ou devraient être beaucoup plus complets que ceux soumis au journal LE SOLEIL.

Rappelons que M. Yves-Paul Tremblay avait lui-même suggéré, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait présidée le 6 juin dernier, qu'une telle étude indépendante soit entreprise afin de déterminer la valeur respective de chacun des projets d'agrandissement du Colisée de Québec.

A la demande du SOLEIL, la firme SNC (Surveyer, Nenniger et Chênevert) avait accepté d'établir une comparaison entre les coûts, les concepts, les structures et les délais de réalisation des deux projets soumis à la ville de Québec.

Dans sa déclaration d'hier, M. Tremblay conclut: "Les règles préétablies n'ayant pas été respectées, nous avons dû refuser de déposer nos documents. Nous avions la conviction qu'avec les documents fournis par la ville, le but de l'étude envisagée ne pouvait être atteint".

LOTÉRIES

MINI-LOTO

389,677

LOTO-PERFECTA

5-13-19-21-24-25

Numéro complémentaire: 29

Fiez-vous à l'expérience et à la compétence!

ALSCO INC. (1974)

2565, rue Watt (Parc Colbert) 658-1970

Vous simplifie l'existence.



AlSCO fabrique, vend et installe depuis 25 ans toute la gamme des produits d'aluminium. C'est la meilleure des garanties.

- Portes, fenêtres, auvents, porte-patios, revêtement de maison, de corniches et de bordures, gouttières, dômes et remises pour jardins.
- Produits et installation garantis.
- Service après-vente impeccable.
- Représentants très qualifiés.
- Estimé gratuit à domicile ou au magasin.

Salut Québec!

Fiers d'être Québécois, participons activement aux fêtes de la St-Jean

Nos magasins seront fermés toute la journée le lundi 25 juin

Oaquet
PLUS PRÈS DE VOUS

Heures d'été à nos trois magasins à compter du mardi 26 juin: lundi, mardi, mercredi et samedi de 9h.30 à 17h.; jeudi et vendredi de 9h.30 à 21h.

La distribution des prix d'antan refait surface sous les traits d'un gala Méritas

par Damien GAGNON

Les étudiants d'aujourd'hui ne sont pas différents de ceux d'hier. Ils ont besoin d'être motivés et ils apprécient grandement qu'on souligne leurs performances, affirme M. Raymond Saint-Pierre, adjoint au principal de l'école secondaire Jean-de-Brébeuf, à Québec.

A cette école, comme à plusieurs autres, l'année scolaire qui a pris fin cette semaine, a été marquée par une soirée de mérite. Ce gala Méritas est le couronnement des efforts consentis au cours de l'année pour stimuler les étudiants au travail.

Selon les objectifs que poursuit chaque école, l'élève est récompensé soit pour son rendement académique, son assiduité en classe, son effort

constant, son comportement et sa participation aux activités étudiantes et sportives.

Ainsi, on fait revivre une tradition qui avait perdu sa signification au cours des années 60, au moment de la Révolution tranquille. Années où des desquelles nous avons assisté à un développement important de l'enseignement public.

A cette époque, dans la majorité des écoles primaires et secondaires, il y avait, ce que l'on appelait, à la fin de l'année, une soirée de remise de prix. Elle comportait des petites pièces, des chants donnés par les enfants qui revêtaient pour la circonstance leurs plus beaux habits. Le tout se terminait par une remise de prix et le chant O Canada. Tous les étudiants y participaient, ainsi que la plupart des pa-

rents. Tous recevaient au moins un prix, les plus méritants davantage: volumes, statuettes et images.

Depuis deux ans, sous des formes différentes, des écoles reviennent à cette coutume. Seuls les étudiants jugés les plus méritants participent au gala Méritas. On y distribue des médailles, des plaques souvenir et des trophées gravés au nom de l'école. On y chante, on y danse et on y mange.

Cette soirée, où les jeans sont bannis, ne manque pas d'éclat. Les jeunes filles en robe et les garçons en habit, fleur au corsage et à la boutonnière, sont honorés, récompensés et applaudis par la direction de l'école, les professeurs et les parents qui prennent autant plaisir que les étudiants à participer à cette fête.

A Jean-de-Brébeuf

Il y a deux ans, raconte M. Raymond Saint-Pierre, nous n'étions pas satisfaits des résultats académiques des élèves. Plusieurs d'entre eux manifestaient plus ou moins d'intérêt aux études. Nous avons alors mis sur pied un projet de valorisation du travail de l'élève afin de l'encourager dans ses efforts et de souligner ses résultats académiques.

Ainsi, à chaque étape de l'année scolaire, il y en a quatre, l'étudiant peut mériter une, deux ou trois mentions dans les trois domaines suivants, selon des critères préalablement établis: sa participation aux cours, aux activités de l'école et son rendement académique. On lui remet un diplôme sur lequel sont inscrites ses mentions.

Il faut voir la course au tableau de l'école où sont affichés les noms des élèves qui ont mérité une ou des mentions pour comprendre l'intérêt que les étudiants portent à ce système de valorisation de leur travail, souligne M. Saint-Pierre.

Plus de 500 des 650 élèves qui fréquentent cette école de premier cycle du secondaire ont obtenu une mention et plus. Cependant, souligne M. Saint-Pierre, à cause de l'absence d'une salle assez grande et du coût d'organisation de cette soirée, seuls les étudiants qui ont obtenu six mentions et plus (175 étudiants) ont été invités au gala Méritas avec leurs parents. Le financement de ce gala se fait à partir du budget de l'école, de dons de parents, de clubs sociaux et d'activités organisées par les étudiants.

M. Saint-Pierre constate que le climat général de l'école s'est amélioré. Le rendement académique est meilleur et les élèves sont plus polis, plus attentifs et plus souriants. Ceci prouve, dit-il, qu'il est encore possible pour le personnel d'une école d'exercer une véritable action éducative.

Autres écoles

A Mgr-de-Laval, école secondaire de premier cycle de la Commission scolaire régionale Jean-Talon, ce sont deux professeurs du conseil d'école qui ont suggéré, en septembre dernier, de mettre sur pied un projet de valorisation du travail étudiant semblable à celui en vigueur à Jean-de-Brébeuf. Le directeur, M. Lucien Poulin, a mentionné que 72 pour 100 des quelque 550 étudiants ont reçu une mention et plus durant l'année. Les 150 élèves qui ont obtenu quatre mentions et plus ont été invités à la soirée du mérite.

A Cardinal-Roy, une école de la Commission des écoles catholiques de Québec qui reçoit 900 étudiants de deuxième cycle du secondaire, 105 élèves qui se sont distingués durant l'année par leur comportement, leurs résultats scolaires et leur participation aux activités de l'école ont été invités au gala Méritas. 33 d'entre eux

ont reçu une médaille de la victoire pour la femme et de la victoire pour l'homme. On a emprunté la formule des "Oscars américains" avec les présentateurs en smoking et un écran pour présenter aux invités les élèves méritants. De plus, 106 étudiants de l'école qui n'avaient pas manqué une journée de classe en 1978-1979 ont bénéficié d'un voyage de trois jours à Montréal, à la fin de mai.

A la polyvalente les Compagnons de Cartier, à Sainte-Foy, Mme Francine Boudoux, des services aux étudiants, a précisé qu'on y a organisé deux soirées Méritas. L'une qui s'adressait aux étudiants du secondaire I

et II. On y a récompensé les élèves qui ont fourni le plus d'effort et obtenu les meilleurs résultats sur le plan académique. La deuxième soirée était organisée pour les étudiants qui ont excélé au plan sportif.

A la polyvalente de Charlesbourg, c'est à chaque étape de l'année scolaire que les étudiants sont récompensés. Sont éligibles aux récompenses, voyages, billets pour les Nordiques, le Grand Théâtre ou le cinéma, les étudiants qui n'ont séché aucun cours durant une étape donnée.

Les bals de finissants

Depuis quelques années, les bals

des finissants prennent également de l'ampleur. Ces soirées se déroulent généralement dans des hôtels de la région et elles sont aux frais des étudiants ainsi que de ceux qui y participent, parents et professeurs.

A Saint-Patrick, école secondaire anglaise de la CECQ, la direction est très soucieuse du décorum. La remise d'un diplôme de l'école à tous les finissants qui répondaient aux critères de l'institution s'est faite à l'église Saint-Patrick. Tous les étudiants devaient porter la toge. Plus tard, une soirée sociale avait lieu dans un hôtel de la région.



Le directeur de l'école Jean-de-Brébeuf, M. Jean-Guy Gélinas, remet une plaque souvenir à Nathalie Beaumont qui a mérité 10 mentions.



La cérémonie de remise des médailles aux étudiants de l'école Jean-de-Brébeuf.



Au grand étonnement des étudiants, les professeurs et les parents lancent des confettis.

URGENT — A VENDRE

Charlesbourg - bungalow. Sous-sol fini. Bois. Offre raisonnable acceptée.
626-8652
626-2178

CHA-CHA - VALSE - SAMBA - ROCK ETC.

DISCO
CLAIRE
SPECIALISTE EN DISCO
VOUS INVITE A UN ESSAI
GRATUIT, CHEZ
VALENTINO
523-2400 688-9997

OCCASION

COMMERCE
D'AUTOMOBILES
possédant une
FRANCHISE ou CONCESSION
de VEHICULES NEUFS
A VENDRE
Garage très bien situé à
Québec: locaux spacieux.
Ecrire en toute confiance au
Dépt 9491 - Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec G1K 1J6

A VENDRE

Restaurant-bar situé à Chicoutimi. Bonne clientèle. Chiffre d'affaires intéressant.
Pour de plus amples informations, écrire à:
Dépt 9549
Le Soleil Limitée
390, St-Vallier est
Québec, Qué.
G1K 1J6

FOYER PRIVE

Pour personnes âgées, seules ou couples,
dans Boischâtel.

\$225 ou \$400 par mois.
Tél.: 683-9255

BUREAU A LOUER

5,600 p.c. Proximité de Centres d'achats. Tous
les services inclus. Libre fin d'août 1979.

Tél.: 658-7171



Conseillers en ressources humaines
Service de recrutement et de sélection

RECRUTEMENT ET SÉLECTION
Par un simple appel, sans obligation, nous vous proposons une
rencontre à vos bureaux afin de vous faire connaître nos services.

Le Groupe Placement
662, Grande-Allée est, Suite 300, Québec, G1R 2K5
Tél.: (418) 629-2151

COMPAGNIE D'AUTOBUS

A VENDRE
Service longue distance.
S'adresser en écrivant au:
Dépt 9545, Le Soleil Ltée
390, St-Vallier est
Québec G1K 1J6



André (du Salon Romain) et Micheline (du Salon Romain et
de chez Lorca) avisent leur clientèle et la population de
l'ouverture de leur nouveau salon et les invitent à venir les
rencontrer en prenant rendez-vous à partir du 26 juin.

667-9144 — 667-9145

SALLE DE RECEPTIONS

licenciée, dans Québec

GRATUITEMENT

à votre disposition,
avec musique pour noces,
réunions sociales, etc.

TEL.: 524-2040

OUVERTURE D'UN NOUVEAU SALON DE BEAUTÉ

Bébo Coiffure
au
Carrefour Rochette
480, boul. Rochette
Beauport

BIBLIOTHEQUE DE QUEBEC

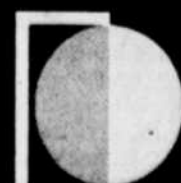


LA QUINZAINE DE CLEMENCE SE POURSUIT

Tout volume en retard peut être
retourné sans pénalité d'ici
le 30 juin.

AVIS AUX ABONNES

**POUR ÊTRE
BIEN VUS...**



VENTE/LOCATION/SERVICE
D'UN Océan à l'autre

QUÉBEC: 825 RUE ST-JEAN-BAPTISTE
LES SAULES, QUÉBEC
Tél.: (418) 872-4375

ENSEIGNES TRANS-CANADA

**SORTEZ
DE L'OMBRE**

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pélipin

Les mystérieux fichiers de l'Etat

Par le biais de sa loi sur la protection du consommateur, le législateur québécois offre au citoyen la possibilité de vérifier son dossier de crédit et, au besoin, d'y faire corriger des erreurs.

Il s'agit là d'une disposition récente que le gouvernement a mise de l'avant après avoir été convaincu par des groupes de consommateurs dynamiques de la nécessité d'obliger les maisons de crédit à dévoiler leurs données aux consommateurs qui en font la demande.

Ce degré de sensibilisation n'existe toutefois pas au niveau des banques de données gouvernementales. Aucun citoyen ne peut actuellement avoir accès aux dossiers que le gouvernement a montés et emmagasinés sur lui. Par conséquent, il ne peut en vérifier l'exactitude.

Au cours de la semaine qui se termine, LE SOLEIL, sous la signature de Pierre Boulet, a publié une série de documents intéressants dans le but d'évaluer les conséquences sur la vie privée des gens de l'invasion de l'administration publique par l'informatique.

Il y a plusieurs années, avec l'apparition des premières banques de données par ordinateur,

la question de l'atteinte à la vie privée des citoyens avait été soulevée timidement mais elle préoccupait peu parce que les effets négatifs de l'ordinateur, cette petite merveille technologique, apparaissaient lointains et presque irréels.

Or, les avantages évidents de cette technologie dans la compilation et l'analyse rapide des données, en plus de l'économie à long terme qu'elle représente, ont vite fait de rendre l'ordinateur omniprésent dans tous les secteurs de l'administration publique du Québec.

C'est pourquoi tous les Québécois peuvent aujourd'hui avoir la certitude qu'ils sont au moins catalogués une fois sur une bande informatique et qu'il suffit à un préposé de peser sur quelques boutons pour connaître les coordonnées d'un individu.

C'est ainsi que l'œil de l'Etat sait exactement votre bilan de santé, vos performances au volant d'une voiture, votre vie familiale, votre situation financière évidemment, et vos incartades s'il y a lieu.

La majorité des citoyens attachent peu d'importance à tout cela. Depuis qu'ils ont été affublés d'un numéro avec l'instauration par

Ottawa de la carte universelle d'assurance sociale, ils ont appris à se résigner aux indiscretions gouvernementales puisqu'elles ne semblent pas leur créer de problèmes.

Toutefois, ils auraient toutes les raisons du monde de s'inquiéter s'ils apprenaient par exemple que plusieurs fiches personnelles de l'Etat étaient incomplètes ou partiellement fausses. Or, présentement, n'importe quel citoyen sans reproche pourrait avoir quelque part, dans les méandres d'une banque de données, une information établissant qu'il a commis un délit sérieux parce que l'ordinateur a mal lu un code. Ce citoyen ne pourrait pas laver sa réputation parce qu'il lui est impossible de connaître son "portrait informatisé".

Au ministère de la Justice, les différentes sources d'information disponibles ont toutes confirmé cette semaine qu'il y aurait présentation en 1980 d'une loi qui garantirait le droit pour tout citoyen d'obtenir les renseignements que l'Etat détient sur son compte.

Avec l'omniprésence de l'informatique dans nos vies, cette loi devient nécessaire et elle peut être efficace à condition que le législateur ne l'affuble pas de restrictions imprécises qui

permettent aux administrateurs de la rendre inopérante s'ils le veulent bien.

Voter une loi d'accessibilité du citoyen à sa fiche, est relativement simple, mais il est beaucoup moins simple de développer une technique qui lui donne rapidement accès aux données qui le concernent, et cela en toute confidentialité.

C'est ici que surgit à nouveau le débat sur la valeur du secret et de la confidentialité dans une société qui s'est munie techniquement d'une mémoire sans faille.

Les administrateurs de l'Etat continuent d'affirmer que, malgré la compilation informatique généralisée dans tous les services, la confidentialité des informations recueillies est garantie. On veut bien le croire mais on ne peut en même temps s'empêcher de constater que les fautes contre l'éthique se multiplient dans cette société.

Tout citoyen pourrait en fait, connaître assez facilement les données accumulées sur son compte mais le véritable défi de l'Etat consiste à lui garantir la confidentialité.

Monique PAYEUR

Un ministère à définir

Le ministre délégué à l'Environnement, Marcel Léger, a tenu sa promesse. Il a déposé à l'Assemblée nationale, avant l'ajournement de la session, son projet de création d'un ministère de l'Environnement qui porte le numéro 50 et subira sa seconde lecture lors de la reprise des travaux parlementaires.

Le rôle principal alloué à ce nouvel organisme gouvernemental consistera, d'une part, à établir une politique de protection de l'environnement québécois et, d'autre part, à oeuvrer à son assainissement.

Une fois constitué légalement, le nouveau ministère acquerra certaines responsabilités supplémentaires que les services de protection de l'Environnement actuels n'avaient pas, à savoir, l'autorité sur la régie des eaux québécoises et sur les réserves écologiques.

Sa création marque aussi un second pas très important en tout ce qui touche la promotion, l'amélioration, la protection et la conservation de l'environnement.

A remarquer également que, pour la première fois, les Québécois auront, au sein même de la machine gouvernementale, un instrument de défense du milieu qui pourra parler au même titre que les ministères "développeurs" tels, les Richesses naturelles, les Ter-

res et Forêts, l'Industrie et Commerce et autres.

Par contre, l'avènement de ce ministère n'a, pour l'instant, rien qui permette de nous laisser envahir par l'euphorie. Sa présence n'empêchera pas la dégradation sous toutes ses formes de la nature québécoise et des milieux urbanisés. Tout au plus ce nouvel organisme pourra-t-il servir à la fois d'instrument de sensibilisation et de freinage ou, la chance aidant, d'outil réparateur.

C'est que, à y bien regarder de près, le futur ministre de l'Environnement ne possèdera pas d'autorité autre que celle que lui reconnaît la loi sur la qualité de l'environnement. Et Dieu sait que cette pièce législative est truffée de bonnes intentions mais avare de pouvoirs réels.

Pour être vraiment efficace, la protection de l'eau, du sol, de l'air, de la faune et de la flore exige plus qu'un seul droit de regard, plus que la seule capacité de "s'opposer". Elle réclame un réel pouvoir de décision, ce que le futur ministre de l'Environnement ne semble pas devoir obtenir.

Il sera par conséquent intéressant de voir jusqu'où le législateur poussera la volonté de protéger l'environnement lors de l'étude du projet de loi à la reprise des travaux de la Chambre, à l'automne.

Raymond GAGNE

"PROTÉGEZ JOE NON PAS CONTRE LES GEISHAS MAIS CONTRE LUI-MÊME, AMEN."



lettre

Des déracinements déchirants dans la décentralisation des Pêches

Monsieur Marcel Pélipin
Directeur de l'édition
LE SOLEIL

J'ai pris connaissance de votre éditorial du 14 juin dernier et je vous avoue qu'il m'a laissé assez perplexe. L'ensemble de votre texte reflète pour le moins une incompréhension certaine du problème en cause.

Tout d'abord, dans le cas des Pêcheries, il ne s'agit pas d'une décentralisation mais bien d'une déconcentration de l'appareil gouvernemental vers les administrés, les pêcheurs. Mais cette erreur n'est pas tellement grave; vous n'êtes pas d'ailleurs le seul à confondre ces deux notions.

Mais ce qui me préoccupe davantage, c'est le ton, les expressions que vous utilisez: "Céder aux pressions des fonctionnaires", "résistance inébranlable des fonctionnaires", "ennuis de l'éloignement", "confort en ville", etc. Votre texte donne à penser que les fonctionnaires sont des prima donna, des petits intellectuels qui ne recherchent que leurs aises, les aménités des grandes villes, et qu'ils ne veulent rien savoir de la "province" au sens français du mot. Or, ce n'est absolument pas le cas. Au contraire, les fonctionnaires supérieurs du gouvernement sont parfaitement d'accord avec le

principe de la déconcentration administrative et il se trouve quantité de professionnels et de cadres intéressés à l'action en région. La plus belle preuve c'est qu'on retrouve toujours un grand nombre de candidats sur les concours pour des postes en région et, dans plusieurs ministères comme Transports, Terres et Forêts et Agriculture, la mobilité interrégionale des effectifs existe depuis belle lurette. Pourquoi n'entendons-nous pas de récriminations dans ces cas? C'est que les candidats dès le départ sont au courant des règles du jeu.

Dans le cas des Pêcheries et des ministères fédéraux que vous mentionnez, ce n'est pas là la manière dont on entend procéder. En fait, on change les règles du jeu à l'improviste. Et du jour au lendemain, on demande à un cadre ou à un professionnel senior autour de la quarantaine ou de la cinquantaine de se déraciner brusquement de son milieu. Et le mot "déraciner" n'est pas trop fort.

Engagé de bonne foi dans une carrière qu'il croyait stabilisée, à Québec par exemple, le fonctionnaire s'achète une maison et se crée un cercle d'amis et des obligations (parts dans un club de golf, de tennis, etc.). Ses enfants ont atteint le niveau collégial ou universitaire et ont

aussi leur cercle d'amis qu'ils ne tiennent pas à quitter; son épouse de même. C'est donc dire qu'il n'est pas seul à prendre la décision d'accepter ou pas. J'en connais peu en dehors de la fonction publique qui accepteraient de gâcher de leur cœur de tout recommencer ailleurs du jour au lendemain et de risquer des conflits familiaux graves. On crierait vite à la déportation! Ce sont là des choses qui ne s'achètent pas avec de l'argent.

Il y a deux manières de réaliser la déconcentration, la brusque et la progressive. La première exige de recommencer à zéro ou presque et la deuxième permet d'assurer une transition graduelle tout en sauvegardant la réalisation des programmes. Dans ce deuxième cas, il se trouvera plus de fonctionnaires seniors prêts à accepter des assignations temporaires de quelques semaines à quelques mois pour assurer la formation de la relève, leur famille n'étant pas affectée. Dans les deux cas, il serait injuste de vouloir pénaliser celui qui préfère une réaffectation ailleurs dans la fonction publique; il a toujours été de bonne foi et mérite un traitement humain comme tout autre citoyen.

Guy Lemieux
Sainte-Foy.

au fil des idées

Crise entre la politique et la foi

par Gérard MARIER
(collaboration spéciale)

En Occident, depuis la Renaissance, plus précisément depuis Machiavel, la politique avait acquis son autonomie en se libérant des théocraties antiques. Cette libération de la politique de tout lien avec une foi quelconque est apparue comme une étape décisive de l'autonomie de l'homme. Après trois siècles de sécularisation croissante, l'univers politique, clos sur lui-même après s'être nettement distingué de toute Eglise, est remis en question plus que jamais.

Déjà dans la première moitié du XXe siècle, Mathma Gandhi avait par son action inextricablement politique et religieuse provoqué une sorte de crise à la frontière de la politique et de la foi. La séparation de la politique et de la foi s'embrouillait; les choses n'étaient pas aussi simples et solides qu'elles paraissaient. Mais les affaires du continent indo-pakistanaï, réduites au stade pré-industriel, n'affectaient guère la distinction chère à l'Occident entre les religieux et les politiques. Notre credo politique était trop ancré pour que l'exemple de Gandhi le fasse éclater.

Dernièrement, les événements survenus dans un grand pays moderne, l'Iran, ont porté un dur coup à la sécularisation de la politique. Une constitution nouvelle, essentiellement religieuse,

était plébiscitée par une majorité écrasante, chose impensable il y a quelques mois à peine. Une fois revenues de notre étonnement, nous nous sommes empressés de défendre l'autonomie absolue de la politique en parlant de la régression iranienne, ce qui est à maints égards incontestable.

Or voici que le voyage de Jean-Paul II en Pologne vient lui aussi s'inscrire, avec son originalité propre, dans cette vaste et puissante contestation inaugurée par Mathma Gandhi. Le voyage du pape est celui d'un pape polonais, personne ne l'ignore. Jean-Paul II moins que quiconque. C'est à la fois en pape et Polonais que bien de séparer sa fonction de ses origines à lui. Du même souffle, le Saint-Père entretenait les foules de l'indépendance nationale et de la liberté religieuse. Chef d'une Eglise universelle, Jean-Paul II n'a pas un instant mis entre parenthèses son enracinement dans l'Europe orientale sous prétexte qu'il fallait s'abstenir d'entrer dans le monde politique.

Prophète des droits de l'homme, Jean-Paul II fait en politique une entrée autant remarquée que solide, si bien que la distinction claire et rigide entre politique et foi a l'air maintenant d'une fausse évidence qui a trop duré.

Si les événements de l'Iran n'ont pas entamé notre credo politique, il en va autrement de

ceux de la Pologne. Force nous est de reprendre, si pénible que soit la démarche, la question de l'autonomie de la politique léguée par la Renaissance et dont l'effet à long terme a été de réduire la politique à une technique de l'accès au pouvoir et de maintien au pouvoir (Roger Garandy).

C'est avec le plus vif intérêt que le Québec suit l'évolution récente des rapports entre la foi et la politique, particulièrement au registre de l'école publique. C'est en terme de confessionnalité que le problème se pose de la rencontre de la politique et de la foi à l'école. Le débat de la confessionnalité de l'école est loin d'être résolu comme nous le voyons à l'école Notre-Dame-des-Neiges qui n'a pas fini d'agiter les milieux québécois malgré la volonté du Conseil supérieur de l'Éducation d'y mettre un terme. Du reste, est-ce que la précipitation du Conseil de retirer à l'école Notre-Dame-des-Neiges son statut d'école catholique peut être justifiable? Je mets en doute, cette fois-ci, la sagesse du Conseil. Il me semble que le Conseil connaît mal la réalité profonde du Québec en cette décision à mon avis autant prématurée qu'imposée de haut. Notre-Dame-des-Neiges a été une occasion perdue d'un véritable dialogue entre la politique et la foi à l'école publique.

M. Marier, prêtre, est conseiller en éducation chrétienne à Nicolet.

Menaces de représailles des pays arabes

\$7 milliards de contrats en danger au Québec

par Gilles LESAGE

Environ \$7 milliards sont en jeu pour le Québec à cause du boycott que les pays arabes envisagent contre le Canada.

C'est ce qui ressort d'une compilation préliminaire effectuée par le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec.

Des contrats privés au total d'environ \$6 milliards sont

en danger, dont quelque \$2 milliards en Algérie seulement.

Les contrats déjà signés touchent les transports (\$3 milliards) l'électrification et les télécommunications (\$2,5

milliards), la construction (\$1,5 milliard).

Les entreprises les plus importantes implantées dans les pays arabes sont Northern Telecom, Canadair, MLW-Bombardier. Certains

d'entre elles ont déjà fait part de leurs craintes.

Au moins une entreprise de la région est directement en cause: Tréco, de Saint-Romuald. Cette entreprise de maisons usinées devra envi-

sager de licenciement 500 employés à brève échéance si l'Arabie saoudite met fin à son approvisionnement.

De Morin à MacDonald

Ces menaces de représailles font suite à l'intention annoncée par le premier ministre canadien, M. Joe Clark, de procéder au transfert de l'ambassade du Canada en Israël, de Tel-Aviv à Jérusalem.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a écrit au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, à ce sujet, la priant de l'informer des re-

tombees qu'une pareille décision pourrait avoir sur la conduite de nos affaires.

En entrevue, M. Morin s'est dit d'avis que le Québec serait affecté plus que toute autre province canadienne. La compilation en cours fera partie du dossier que M. Morin présentera à Mme MacDonald, à la mi-juillet. Le ministre est convaincu que le boycott aurait des conséquences désastreuses pour le Québec: et il demande d'être consulté par Ottawa chaque fois que le gouvernement fédéral se dispose à prendre des mesures susceptibles d'affecter les intérêts des Québécois.

En plus des contrats en cours d'exécution, d'autres sont en négociations pour plus de \$1 milliard, surtout dans les secteurs de l'hydroélectricité, des écoles et des hôpitaux.

La compilation, qui ne sera complétée que dans une dizaine de jours, ne tient pas compte de l'approvisionnement en pétrole. Le Québec importe des pays arabes 20 pour 100 de sa consommation de pétrole, soit quelque 120.000 barils par jour, ce qui est énorme. La compilation ne tient pas compte non plus des contrats de firmes d'ingénieurs-conseils.

Première entente entre l'Etat et un groupe du secteur para-public

par Michel CORBEIL

Le syndicat des ouvriers de la Société des alcools du Québec qui représente 850 travailleurs, est devenu le premier groupe du secteur para-public à en arriver à une entente salariale avec le gouvernement du Parti québécois.

Clark accueille le CTC

OTTAWA (PC) — Le président du Conseil du Travail canadien, M. Dennis McDermott, a qualifié hier d'utile et amicale une rencontre qu'il avait eue la veille avec le premier ministre, M. Clark, pour "briser la glace".

M. McDermott a dit qu'il ne pouvait commenter beaucoup la réunion parce que M. Clark a demandé qu'elle reste confidentielle.

Lors d'un vote au scrutin secret, les membres de ce syndicat ont approuvé, hier après-midi, dans une proportion de 85 pour 100 la convention collective négociée par leurs représentants. Le document sera officiellement signé le 26 ou le 27 juin prochain.

Me Daniel Petit, représentant de la partie syndicale, n'a pas caché sa satisfaction d'en être venu rapidement à une entente.

Selon l'avocat, le syndicat a fait des gains importants du côté des salaires, des avantages sociaux et de la sécurité d'emploi. "Notre convention va devenir un point d'appui dans les négociations des secteurs public et para-public, cet automne", a dit Me Petit.

Une entente sectorielle

En acceptant les termes de la convention collective qui avait reçu l'approbation de la partie patronale quelques jours auparavant, les ouvriers gouvernementaux ont réglé un premier problème pour l'Etat dans les négocia-

tions collectives avec ses employés. Ce syndicat n'a jamais craint de mener de dures luttes par le passé, a souligné Me Petit.

Cependant, il s'agit d'une victoire de bien peu d'importance dans la bataille qui se prépare entre l'Etat et ses employés. Tout d'abord cette entente ne touche que les 850 ouvriers travaillant aux deux entrepôts de la Société des alcools, à Montréal et à Québec.

Quant aux négociations avec les 2.000 employés de magasins et de bureaux de la même société, elles ne sont toujours au point mort.

Actuellement, il y a 120 magasins en greve et 50 autres en lock-out. Le litige porte principalement sur les horaires de travail et rien ne laisse présager un dénouement rapide.

Selon le syndicat des employés de magasins et de

bureaux de la Société des alcools du Québec, l'employeur fait preuve "d'une attitude bornée". Dans un communiqué de presse, le président du syndicat, M. Ronald Asselin, soutient que "les administrateurs ont choisi de maintenir la perturbation du service à l'occasion de la Fête nationale".

Une entente à double tranchant

Aux termes de l'entente passée entre le syndicat des ouvriers de la Société des alcools et les dirigeants de la société d'Etat, aucun employé régulier ne recevra moins de \$10.000 par an.

Echue depuis le 1er juillet 1978, la convention collective prévoit des augmentations de l'ordre de 11 pour 100 la première année, entre 13 et 16 pour 100, selon le corps de métier, la seconde année et 7 pour 100 pour la dernière année de l'entente qui vient à terme en 1981. A ces chif-

fres s'ajoute une formule d'indexation au coût de la vie.

"Ces hausses de traitement et plusieurs autres points portant sur les avantages sociaux et les conditions de travail (vacances, temps supplémentaire, etc.) sont autant de gains sur les premières propositions de l'employeur, affirme le négociateur syndical. Ces augmentations, nous les avons obtenues après comparaison avec le secteur privé. La partie patronale a reconnu les chiffres que nous avons apportés," dit Me Petit.

Il est à prévoir, commente en substance Me Petit, que le front commun des employés des secteurs public et para-public va tenter de se servir de cette convention collective comme d'un levier pour faire progresser ses revendications. D'autant plus que la signature du document a reçu l'accord d'un représentant du Conseil du trésor.

GRAN et VILLENEUVE

podiatres

2611, boul. Laurier, Ste-Foy

Sur rendez-vous: 658-7738

Ouvert le soir

Aussi à Victoriaville Tel.: 758-3247

LA CERAMIQUE,
LE CHOIX
PAR EXCELLENCE
EN DECORATION
MODERNE...

VARIETE
DE COULEURS,
TEXTURES
ET MOTIFS.

Bains
tourbillons
TENAX
KOHLER
ACANTO

Lavabos
Baignoires

IMPORTATEUR-
DISTRIBUTEUR
CERAMIQUE
DECOR

4220, 3e Avenue ouest — 627-0122
Place Laurier — 653-2903

ARGENT CANADIEN

avant 1966
10¢ - 25¢ - 50¢ \$4⁶⁰
Chaque dollar

ARGENT CANADIEN

1967 \$3³⁰
10¢ - 25¢ pour chaque dollar

ARGENT CANADIEN
1968 (en argent) \$2³⁰
10¢ - 25¢ Chaque dollar

Nous payons davantage
pour toute transaction au-dessus de \$250
Pourquoi vendre à des étrangers?
Nous payons toujours les plus hauts prix.

LE GÉANT DE L'ARGENT

800, PLACE D'YOUVILLE, QUEBEC
694-1333 (rez-de-chaussée) 694-1333

A PARTIR DE '79 HONDA SEDAN

\$4195



PLUS TRANSPORT
ET PREPARATION



CHEZ E.G. Automobiles Inc.

... c'est agréable

156, route Kennedy, Lévis - 233-2135

jean paul fortin
jean paul fortin
jean paul fortin

Soldes de pré-juillet

25 à 40%

de rabais sur nos
chaussures et sacs à main
printemps-été.

jean paul fortin

Place Québec Place Laurier

AVEC CE COUPON

Un étalage de tous les articles capillaires à 20% d'escompte.

Venez rencontrer - Cécile, Carole et Sylvie - ces maîtres-coiffeurs qui sauront vous satisfaire.

Rendez-vous
24 heures
par jour.

GUFFERIE INTERNATIONALE

2600, boul. Laurier, édifice Pollack
Sainte-Foy, téléphone: 651-2745

SUPER-VENTE D'ETE RABAIS DE

20 à 50%

- ✓ PANTALONS D'ETE lavables Choix de 43 styles assortis. Tailles: 28 à 54
- ✓ CHAUSSURES Choix de 20 styles assortis. Pointures: 6 à 14
- ✓ CHEMISES SPORT m.c. ou T-SHIRT m.c. Choix de 33 styles assortis. Tailles: moyenne, forte, élancée
- ✓ VESTONS SPORT
- ✓ COMPLETS D'ETE ET D'AUTOMNE Tailles: 36 à 62

Réductions de

20 à 50%

SUR PRESQUE TOUTE LA MARCHANDISE A
NOTRE BOUTIQUE JEUNE HOMME POUR TAIL-
LES CINTREES, DE 26 A 38.

Bovet

2 magasins à Place Ste-Foy
653-6256

P.S. Pas tous les styles dans toutes les tailles. Léger supplément pour retouches sur ces articles en spécial.

Un rapport rétablit la réputation du cégep de Limoilou

par Damien GAGNON

La mauvaise réputation du cégep de Limoilou n'est pas fondée.

C'est la conclusion à laquelle arrive le comité d'évaluation pédagogique chargé en mars 1978 de faire le bilan des activités et du rendement du cégep de Limoilou.

M. Arthur Tremblay, président du comité, ancien sous-ministre de l'Éducation, Mme Micheline Vadeboncoeur, ex-membre du conseil d'administration du cégep Lionel-Groulx, et M. Pierre W. Bélanger, professeur et chercheur à l'université Laval, sont unanimes: la pédagogie au cégep de Limoilou est d'une bonne qualité que

dans les autres institutions d'enseignement collégial.

C'est hier, au cours d'une conférence de presse au cégep, qu'ils ont rendu public un rapport préliminaire de leurs travaux, document de près de 300 pages. La version intégrale, environ 800 pages, sera remise à la fin de l'été. Elle ne devrait pas modifier le sens et la portée des recommandations et des conclusions du rapport préliminaire à mentionné M. Tremblay.

C'est à la fin de 1978 que le mandat du comité devait se terminer. M. Tremblay a expliqué que certains événements, le conflit des prêts et bourses l'automne dernier, la consigne du syndicat des professeurs à ses

membres de ne pas participer aux travaux ainsi que l'ampleur de la tâche ont empêché le comité de remettre son rapport plus tôt.

Mauvaise réputation

Selon les membres du comité, la mauvaise réputation du cégep de Limoilou est plutôt le fait d'événements particuliers qui surviennent périodiquement et qui ne sont pas conformes aux normes sociales. Ces faits et gestes, dit-on, attirent grandement l'attention des agents de l'information et des politiciens.

C'est d'ailleurs à la suite d'une série de faits survenus au cégep, et qui ont eu des échos à l'Assemblée nationale, que le conseil d'administration

acceptait, à la demande du ministre de l'Éducation, de procéder à l'évaluation de la pédagogie. Mentionnons la création contestée du département interdisciplinaire, la publication d'un prospectus par ce département et l'affaire du "Commando du Pif".

Pour connaître la valeur de l'enseignement dispensé au cégep de Limoilou, le comité a recueilli l'opinion de certaines personnes de l'intérieur de l'institution et de l'extérieur.

Les étudiants, les professeurs et les parents partagent les mêmes opinions. Ils croient, en très grande majorité, qu'aux yeux du public, Limoilou a une mauvaise réputation, mais qu'il ne le mérite pas parce que de fait c'est un bon collège. Les membres du conseil d'administration sont du même avis. À titre d'exemple, 94 pour 100 des étudiants interrogés (600 environ) se disent très satisfaits ou plutôt satisfaits de leur collège.

On a également voulu savoir comment se comportaient les finissants de Limoilou à l'université. On a vérifié auprès de l'université Laval. En comparaison avec les étudiants provenant des autres cégeps de la région, ceux de Limoilou réussissent aussi bien.

Quant aux finissants du professionnel, un groupe d'employeurs (27) qui avaient embauché des finissants de Limoilou, les considèrent aussi bons que ceux des autres institutions et quelques employeurs les estiment supérieurs.

Le rapport note également que compte tenu de l'expérience et des années de scolarité des professeurs, le cégep de Limoilou n'a pas à envier ceux d'autres cégeps quant à la qualité de son corps professoral.

Recommandations et commentaires

Le rapport fait quand même certaines recommandations qui, dans certains cas peuvent s'appliquer à l'ensemble des cégeps. Il ne fait aucun doute, a souligné M. Tremblay, que ce document est d'un intérêt pour l'ensemble des cégeps.

On y recommande, entre autres, la création, à l'intérieur même du cégep, d'un bureau permanent d'évaluation pédagogique. On propose aussi l'élaboration d'un projet éducatif.

Quant aux objectifs du collège, le comité estime qu'ils doivent être reconsidérés non seulement au palier du conseil d'administration, mais aussi au palier de toutes les composantes de l'institution. Les objectifs adoptés en 1975, selon le comité, ne répondent plus aux attentes des gens en place.

M. Paul-Emile Paiement, président du conseil d'administration, et M. Yvon Beaulieu, directeur du collège, ont très bien accueilli le rapport. Ils le considèrent très positif et ils ont l'intention de tenir compte des recommandations qui y sont faites.

Assurance-maladie: Crombie discutera

OTTAWA (PC) — Le nouveau ministre fédéral de la Santé a l'intention de rencontrer un par un ses homologues provinciaux, avant de convoquer une conférence fédérale-provinciale, dont la date n'a d'ailleurs pas encore été choisie.

Dans une interview, cette semaine, M. David Crombie a expliqué qu'il voulait procéder de cette façon, parce que les problèmes de chaque province étaient bien différents.

M. Crombie a par ailleurs fait savoir qu'il avait eu un entretien avec son prédécesseur, Mme Monique Bégin, qui l'a impressionné par "l'intérêt et la passion" qu'elle met à discuter de ses anciens dossiers.

Mme Bégin a blâmé certaines provinces, avant de quitter son ministère, de nuire au système de l'assurance-maladie.

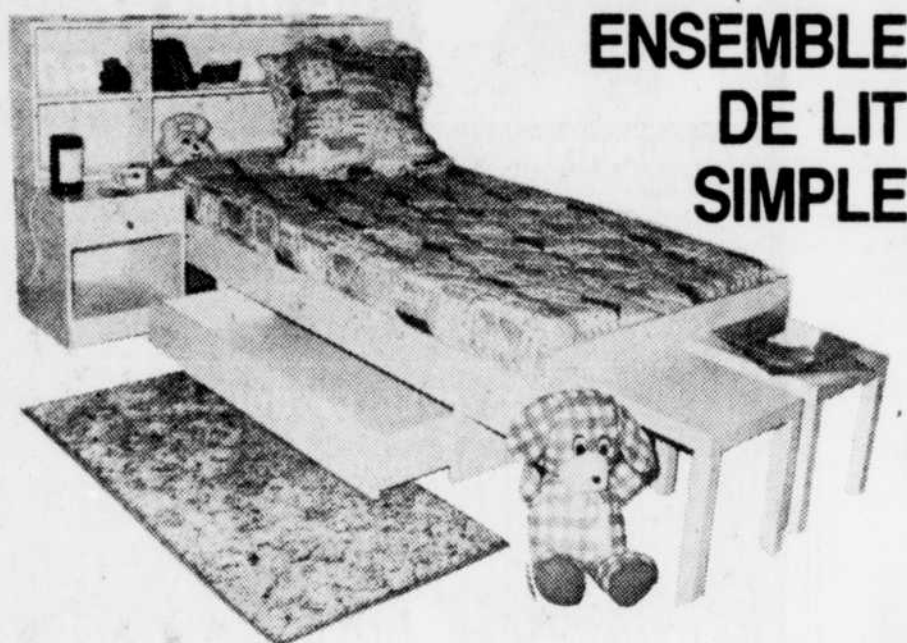
Le ministre fédéral a fait remarquer que les progressistes-conservateurs détenaient le pouvoir dans sept des 10 provinces canadiennes, ce qui pouvait faciliter les relations fédérales-provinciales à l'avenir.

S'adressant au début de la semaine à l'Association médicale canadienne, M. Crombie a déclaré que les médecins devraient avoir le droit de quitter l'assurance-maladie, à la condition que l'universalité des soins de la santé et son accessibilité soient maintenues.

PHIL LTEE — UN CHOIX CERTAIN

LA «TOUCHE CONFORT»

Vente d'entrepôt



ENSEMBLE
DE LIT
SIMPLE

Comprenant: bibliothèque, table de nuit, lit-caisson avec tiroirs.

Prix sugg. \$460.

SPECIAL

\$416

SALON
3 CAUSEUSES
imprimées et canne
Prix sugg. \$465. REDUITES A

\$291

5 CAUSEUSES
3 places
Prix sugg. \$552. REDUITES A

\$345

4 CAUSEUSES
1 place
Prix sugg. \$252. REDUITES A

\$126

4 ENSEMBLES MODULAIRES
Couleur bronze
Prix sugg. \$776. REDUITES A

\$485

1 ENSEMBLE 3 PLACES
Velours côtelé beige
Prix sugg. \$311. REDUIT A

\$195

1 CAUSEUSE
Tweed rayé blanc et beige
Prix sugg. \$331. REDUIT A

\$207

10 DIVANS-LITS
Monture laminée blanche, motifs
géométriques (couleurs vives)
Prix sugg. \$463. REDUITES A

\$289

10 DIVANS-LITS AVEC
BIBLIOTHEQUE
Monture en teck, tissu rayé
Prix sugg. \$382. REDUITES A

\$239

ENSEMBLE CAUSEUSE
ET FAUTEUIL
Prix sugg. \$462. REDUIT A

\$289

CAUSEUSE
Velours rouille
Prix sugg. \$365. REDUIT A

\$228

1 FAUTEUIL 3 PLACES
Prix sugg. \$319. REDUIT A

\$257

3 DIVANS 3 PLACES
Gris
Prix sugg. \$316. REDUITES A

\$198

10 CAUSEUSES
Beige
Prix sugg. \$289. REDUITES A

\$181

1 DIVAN 3 PLACES
Imprimé, avec canne
Prix sugg. \$480. REDUIT A

\$300

1 DIVAN 2 PLACES
Velours côtelé beige
Prix sugg. \$280. REDUIT A

\$175

1 CAUSEUSE
Beige avec toile, vide-poche.
Prix sugg. \$304. REDUIT A

\$190

1 DIVAN 3 PLACES
Velours côtelé beige
Prix sugg. \$388. REDUIT A

\$243

1 CAUSEUSE
Imprimée et canne
Prix sugg. \$420. REDUIT A

\$263

DIVERS
50 SUPPORTS POUR
SYSTEMES DE SON
Laminés blanc
Prix sugg. \$131. REDUITES A

\$105

2 BIBLIOTHEQUES
Finition teck
Prix sugg. \$460. REDUITES A

\$282

21 BIBLIOTHEQUES
Laminés blanc
Prix sugg. \$252. REDUITES A

\$199

1 LAMPE SUR PIED
Chrome - Blanc - Jaune
Prix sugg. \$220. REDUIT A

\$138

DINETTE
2 TABLES
Finition naturelle
Prix sugg. \$232. REDUITES A

\$146

5 CHAISES
Bois naturel, sièges imprimés.
Prix sugg. \$70. REDUITES A

\$51

1 TABLE
Noire et blanche
Prix sugg. \$130. REDUIT A

\$78

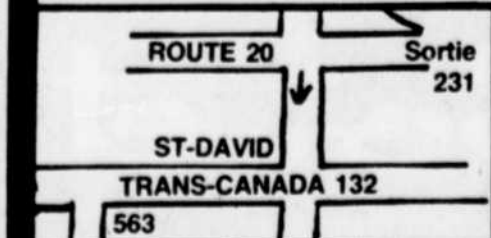
ELEMENTS DE BIBLIOTHEQUES
ET CHAMBRES JEAN CARON
OFFERTS A 40% DE RABAIS

FAUTEUILS
1 FAUTEUIL
Velours côtelé brun
Prix sugg. \$174. REDUIT A

\$109

6 FAUTEUILS CHARLES EAMES
Cuir ou velours côtelé
Prix sugg. \$350 à \$420. REDUITES A

\$220 à \$263



phil ltee
VOTRE CONFORT CA NOUS TOUCHE
563 rue trans-canada, st-david, lévis
g6w 1h5 833-0930

CONSOMMATEURS... COMPAREZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER!

Ne vous fiez pas aux PSEUDO-EXPERTS!

ESTIMATION GRATUITE

Pour la rénovation extérieure de votre maison, ou toutes autres réparations, CONSULTEZ...

Représentants autorisés **ALCAN**

ET FINIE LA PEINTURE!

INSTALLONS AUSSI, CLAPBORD
MASONITE-ACIER-VINYLE-ETC.

ÉNOVATION
ÉCOR de Québec Inc

188, av. Lamontagne, Québec 3 522-2084

GARANTIE DE 20 ANS

Camelots



demandés étudiants - étudiantes

Faites des profits substantiels en distribuant le Soleil durant l'été.

Quelques secteurs disponibles dans: St-Jean-Baptiste, Montcalm, St-Roch, St-Esprit, St-François d'Assise, St-Sacrement, Limoilou, St-Sauveur, Ste-Foy, Sillery, Lévis.

LE SOLEIL

division du tirage entre 8h30 et 4h30

647-3473

demandez NICOLE FOURNIER

1979

Une étape importante pour les Rôtisseries St-Hubert

Depuis sa fondation, en 1951, St-Hubert a toujours su aller de l'avant. Le grand mouvement d'expansion que l'entreprise connaît à l'heure actuelle n'a donc rien de surprenant.

1952

Inauguration du service gratuit de livraison: une première québécoise!

1957

Une deuxième rôtisserie St-Hubert à Saint-Henri.

1964

Distribution dans les chaînes d'alimentation de la sauce Bar-B-Q St-Hubert.

1967

St-Hubert ouvre deux rôtisseries à l'Expo: l'une sur l'île Notre-Dame, l'autre à La Ronde. Une première franchise St-Hubert est accordée à Québec.

1973

St-Hubert ouvre une treizième rôtisserie et lance son Buffet.

1978

22 rôtisseries St-Hubert à travers le Québec.

M. Jean-Pierre Léger, vice-président des Rôtisseries St-Hubert Ltée, convoquait, en avril dernier, une conférence de presse, à l'occasion de l'inauguration de la succursale St-Martin, à Laval. Il officialisait en même temps, le vaste programme d'expansion entrepris depuis janvier 1979.

Ainsi, d'ici la fin de l'année, les Rôtisseries St-Hubert auront investi \$30 millions au Québec et créé au-delà de 2,000 emplois, sans compter les emplois indirects reliés à la construction.

Car St-Hubert construit! À Saint-Jean, Châteauguay, Brossard, St-Hyacinthe, Hull... partout à travers le Québec. À ce jour, il existe 29 rôtisseries, et on prévoit que ce chiffre passera à 49 avant la fin de l'année.

On poursuit parallèlement des études de marché en

vue d'implanter St-Hubert dans l'ouest du pays et on vient d'inaugurer une rôtisserie St-Hubert à Fort Lauderdale, en Floride.

Fort Lauderdale est le premier maillon américain de la chaîne St-Hubert et il sert en quelque sorte de laboratoire pour analyser les réactions des consommateurs américains face à un type de cuisson tout à fait nouveau pour eux.

Devant cette expansion phénoménale, les dirigeants de St-Hubert ont pris des dispositions très strictes pour que leurs standards de qualité soient respectés. C'est ainsi qu'ils ont créé leur Centre de formation afin de perpétuer le caractère original et la réputation de St-Hubert dans chaque rôtisserie.

En 1979, les Rôtisseries St-Hubert explosent et prennent un nouvel essor!

Saviez-vous que...

On retrouve 17 produits différents qui sont distribués dans toutes les chaînes d'alimentation du Québec. Et bientôt, plusieurs autres viendront s'ajouter à la liste.

La vente de ces produits s'élève à \$4 millions par année et l'on prévoit que ce chiffre doublera d'ici un an. En effet, les produits St-Hubert sont lancés sur le marché de l'Ontario et les dirigeants de l'entreprise préparent une percée sur les marchés des provinces de l'Ouest et des Maritimes.

La réalisation de ces projets s'inscrit dans le programme d'expansion de St-Hubert.

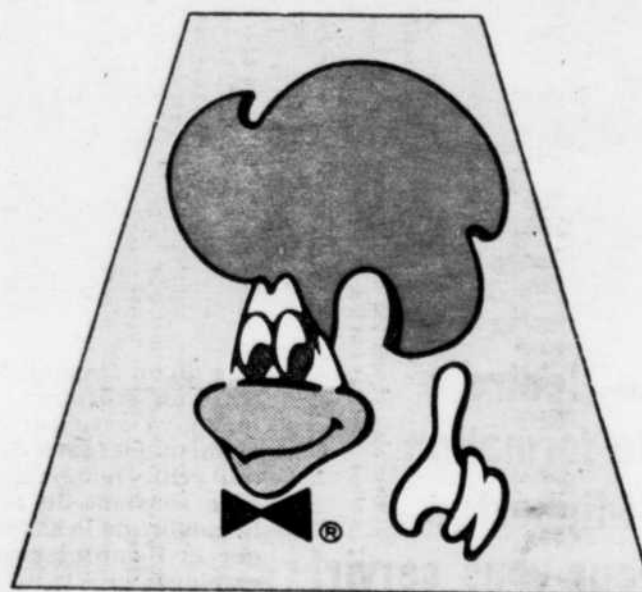
On vient une fois de plus de couper le ruban traditionnel. De gauche à droite: Bernard Landry, ministre d'État au Développement économique, René Léger, président du conseil d'administration de St-Hubert, Raymond Fortin, représentant de la ville de Laval, et Jean-Pierre Léger, vice-président de St-Hubert. À l'arrière-plan, on aperçoit M. André Allard, président de Allard-Leslie, l'agence qui fait la publicité de St-Hubert depuis plus de 20 ans.



St-Hubert fabrique 17 produits différents qui sont distribués dans toutes les chaînes d'alimentation du Québec.



Claire Léger, vice-présidente — administration, et Jean-Pierre Léger, vice-président — ventes et exploitation, nous présentent ici la maquette selon laquelle les rôtisseries seront désormais construites.



Histoire de se raconter!

Septembre 1951... Une date mémorable pour Hélène et René Léger, fondateurs de St-Hubert Bar-B-Q. Ils inaugurent leur première rôtisserie, au 6355, de la rue St-Hubert. Grâce à leur travail et à leur tenacité, soutenus par de fidèles employés, St-Hubert Bar-B-Q deviendra rapidement une entreprise de grande envergure.

Des débuts difficiles

Hélène et René Léger et leur équipe consacrent tout leur temps et leur énergie à faire fonctionner leur nouveau restaurant: cuisson des poulets, confection des tartes, service aux tables, lavage de la vaisselle sans oublier le travail purement administratif.

Une idée alléchante

Populariser une jeune entreprise dans un vaste centre urbain ne se fait pas sans difficultés. La clientèle de la rôtisserie augmente mais pas au rythme souhaité par l'ambitieuse équipe St-Hubert.

Pourtant la nourriture est bonne et le service attentif. St-Hubert n'est peut-être pas suffisamment connu du public?

À partir de cette hypothèse qui semble être la seule valable, les dirigeants décident de tout miser sur la publicité, une initiative plutôt téméraire à l'époque.

Ils mettent des annonces dans les journaux, à la ra-

Order No.	19
M	
SHIP TO	7600 27/51
AT	WHEN
HOW SHIP	SALESMAN
TERMS	BUYER
from	Repas 6049
	Take out 1176
	1219
from	Repas 4863
	Take out 870
	5733
	12952

dio et achètent même une enseigne au néon pour attirer les passants. Deux semaines après le début de la campagne publicitaire, les affaires augmentent vite et désormais, elles ne cessent plus de progresser.

Le groupe fondateur ne se croise pas les bras pour autant. Une fois de plus, il fait preuve de cran en offrant à sa clientèle un service gratuit de livraison à domicile. Quelques mois plus tard, le service de livraison fait ses

frais et St-Hubert prend une grande avance sur les autres restaurants du même genre.

Une histoire savoureuse

À propos des débuts, il est une anecdote que l'on se plaît à raconter chez St-Hubert. Cela se passe en 1954, aux premiers temps de la télévision, et Jacques Nor-

mand anime un téléthon. Or, pendant une pause publicitaire, on passe une annonce de St-Hubert Bar-B-Q. Après la pause, Jacques Normand revient devant les caméras et dit: "Hé! St-Hubert! On est une vingtaine en studio et on a faim! Envoyez-nous donc du St-Hubert!" Quelques minutes plus tard, ils reçoivent leurs poulets et Jacques Normand commence à manger le sien devant l'écran. On imagine l'effet de ce geste sur les ventes de St-Hubert!

L'année 1957 voit s'ouvrir une deuxième rôtisserie St-Hubert, à Saint-Henri, et en 1960, une troisième, rue Sainte-Catherine.

Aujourd'hui, on retrouve vingt-neuf rôtisseries St-Hubert, un peu partout au Québec, et on prévoit que ce chiffre passera à cinquante d'ici la fin de l'année.

St-Hubert est maintenant un grand nom et chez nous, quand on parle de poulet, on dit "du St-Hubert".



Voitures de livraison: Hier...



...Aujourd'hui

Saviez-vous que...

Cent cinquante voitures de livraison St-Hubert munies de réchauds desservent le marché de Montréal, de Sherbrooke et de Québec.

Les Léger avaient fait

preuve de cran en offrant à leur clientèle un service gratuit de livraison à domicile. Aujourd'hui, 150 voitures desservent le marché de Montréal, de Sherbrooke et de Québec.



Le Centre de formation St-Hubert: Pour vous servir!

Dès qu'on franchit les portes d'un St-Hubert, on sait qu'on va savourer un bon moment. Le fumet du poulet qui grille lentement, le visage souriant de l'hôtesse, le confort de la salle à manger et l'empressement des employés...

tout concourt à créer une atmosphère agréable et sympathique. Il ne reste qu'à faire un choix parmi les délices qui nous sont offerts. Un apéritif? Pourquoi pas! Pendant ce temps, les enfants pourront colorier leur napperon avec les crayons que l'hôtesse leur a remis, tout en dégustant le cocktail pour enfants, créé par St-Hubert.

Depuis toujours, les dirigeants des Rôtisseries St-Hubert ont su rester en contact avec leur clientèle afin de prévenir ses goûts, ses besoins et ses exigences.

Aujourd'hui, l'expansion rapide de leur entreprise, exige le recours à la technologie moderne pour conserver leurs hauts standards de qualité.

C'est dans cette optique, que le 23 avril dernier, on inaugurerait la rôtisserie du boulevard St-Martin, à Laval. Une rôtisserie d'un type très particulier, puisqu'elle abrite, en plus d'une partie des bureaux de l'administration, le nouveau Centre de formation St-Hubert.

L'orientation de St-Hubert exigeait le perfectionnement du programme de formation qui existait depuis plusieurs années. On a donc fait appel à différents spécialistes pour l'élaboration des programmes, le choix d'un équipement ultra moderne et l'aménagement de nouveaux locaux.

Les résultats des recherches St-Hubert n'ont rien de conformiste et quand on entre dans l'une des deux salles de cours, on a presque l'impression de pénétrer dans une station spatiale!

Dans la première salle, les murs sont insonorisés, l'éclairage est contrôlable à volonté et les pupitres fixes sont dotés chacun d'un magnétophone, d'écouteurs et d'une calculatrice électronique. Le magnétophone peut servir autant à l'écoute de cours sur cassettes qu'à l'apprentissage d'une langue seconde. Chaque magnétophone est relié à une régie centrale qui permet à l'instructeur d'intervenir auprès du groupe ou auprès d'un étudiant en particulier. Au lieu du traditionnel tableau vert, l'instructeur peut utiliser le rétroprojecteur pour écrire et projeter son texte sur un écran, sans jamais tourner le dos à la classe. Il peut également préparer à l'avance sa matière pédagogique sur acetates transparents.



Inaugurée en avril dernier, la rôtisserie du boulevard St-Martin, à Laval, abrite, en plus des bureaux de l'administration, le nouveau Centre de formation St-Hubert.

Pour illustrer les différentes tâches dans les rôtisseries, telles que la préparation du poulet, le nettoyage des rôtissoires, le service des vins, etc., Les Rôtisseries St-Hubert possèdent déjà dix-huit programmes audio-visuels sur cassettes qui peuvent être visionnées dans chaque rôtisserie.

Mais les cassettes sont surtout utilisées pour les cours, afin que le personnel cadre en apprenne le contenu et l'utilisation. Ainsi, le standard de qualité St-Hubert est maintenu et assuré puisque chaque employé des rôtisseries reçoit toujours le même message.

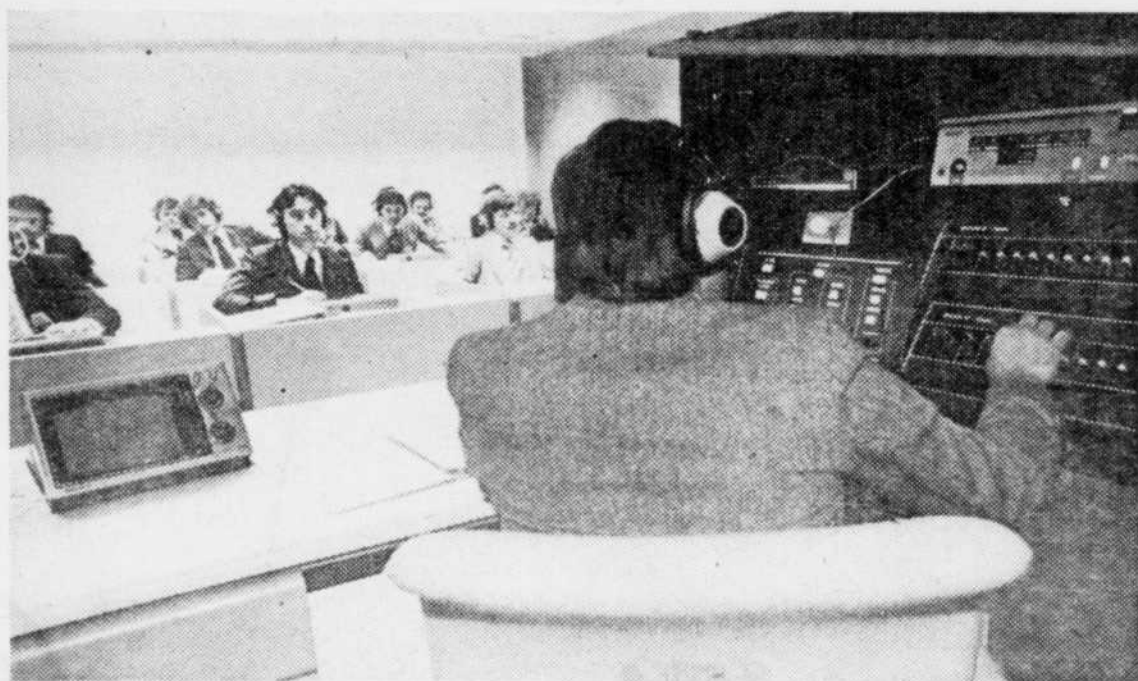
S'il faut voir un film, regarder des diapositives ou un ruban magnétoscopique, tous les outils sont en place; une simple pression du doigt sur un bouton de la console adjacente au bureau de l'instructeur, et le programme est en marche.

Le client de St-Hubert porte une couronne?

Et n'allez surtout pas penser qu'il s'agit d'un cliché: chez St-Hubert le client est vraiment "roi", et il a toujours raison. Car les employés de tous les niveaux de gestion et d'exécution sont convaincus que le client est leur première source d'emploi. Il faut donc le servir à son goût, avec le sourire; son passage, à la rôtisserie doit lui procurer une détente et lui donner le goût d'y revenir.

Même le parc de stationnement lui est exclusivement réservé et tous les employés doivent garer leur voiture ailleurs pour accommoder le client. Dans ce monde compétitif de la restauration, St-Hubert tient à garder ses clients et à s'en gagner de nouveaux. L'entreprise axe donc l'entraînement de tout son personnel sur LE RESPECT DU CLIENT.

(Suite à la page 6)



Une simple pression du doigt sur un bouton de la console adjacente au bureau de l'instructeur, et le programme est en marche.

On ajuste l'éclairage en conséquence et l'étudiant peut continuer de prendre ses notes.

L'étudiant n'est pas toujours devant son pupitre: on l'initie également à la discussion autour d'une table ronde. La salle polyvalente est conçue en fonction de ces rencontres; on peut également y enregistrer avec une caméra vidéo tout ce qui s'y passe et retransmettre immédiatement le son et l'image sur écran de télévision. On favorise de cette façon la technique du "jeu de rôle" (simulation d'une situation donnée) et chacun peut par la suite s'évaluer en se revoyant au petit écran.

Comme dans la première

salle de cours, il est possible d'y visionner des films, des cassettes ou des diapositives. Si un instructeur doit s'absenter au moment d'un cours, le système magnétoscopique peut lui venir en aide: il enregistre son message et ce sera un jeu d'enfant que de le repasser durant son absence.

Les cours s'adressent au personnel cadre des rôtisseries, c'est-à-dire aux gérants, gérants adjoints, gérantes de salle à manger, chefs d'équipe et hôtesses en chef. Dépendant de l'emploi postulé, les cours durent de trois à huit semaines et comprennent des stages pratiques dans les rôtisseries.

Le cours de gérant, par exemple, est de huit semaines. Au moyen de documents audio-visuels, on enseigne au postulant tout ce qu'il doit savoir pour diriger une rôtisserie St-Hubert. Viennent ensuite les stages et, finalement, les examens.

Quand on lui remet son diplôme, le candidat est en mesure de gérer efficacement la rôtisserie et de transmettre à ses employés toutes les connaissances acquises.

Le Centre de formation prépare aussi des équipes volantes qui vont à l'ouverture des rôtisseries, initier les nouveaux employés à leurs nombreuses tâches. On prépare de plus, des cours de recyclage destinés

à ceux qui travaillent déjà chez St-Hubert.

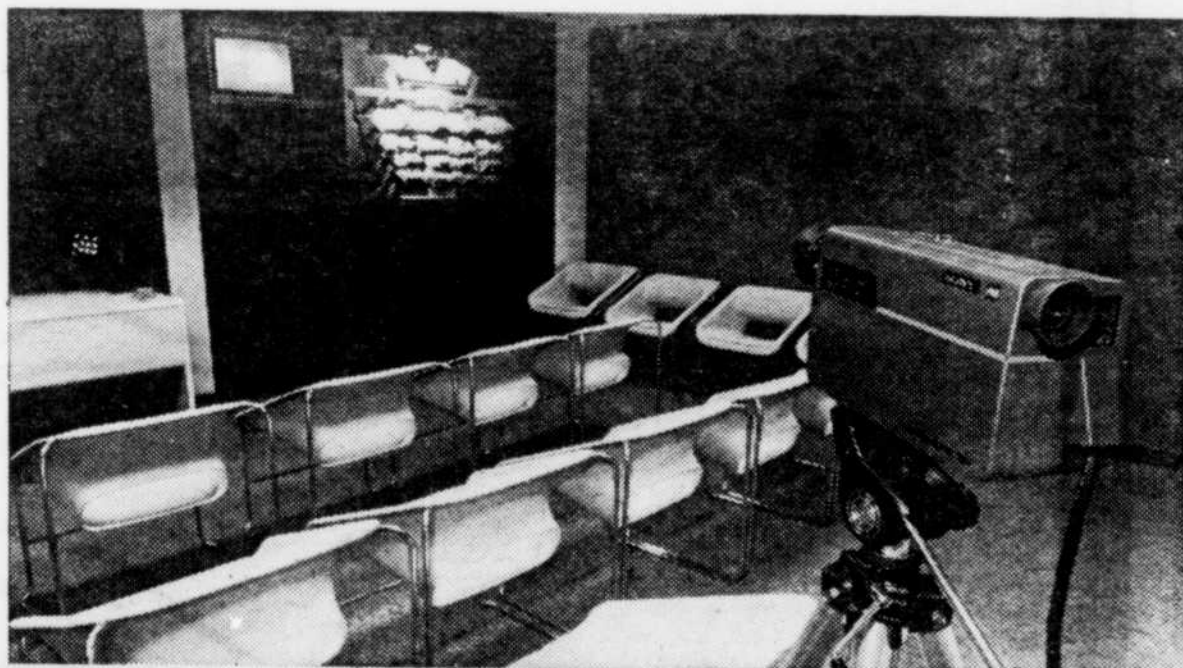
En vingt-huit ans, l'entreprise St-Hubert a connu beaucoup de succès grâce à son souci d'innover, de se mettre à l'écoute de sa clientèle et grâce à un excellent travail d'équipe.

St-Hubert a grandi, mais il est plus jeune que jamais!

Saviez-vous que...

-Chaque rôtisserie St-Hubert sert en moyenne 14,000 repas par semaine et emploie entre 70 et 100 personnes.

Le gérant est le coordonnateur de ce service à la clientèle. C'est lui qui veille au bon fonctionnement de la rôtisserie et en assure la rentabilité.



Dans la salle polyvalente, on peut même enregistrer avec une caméra vidéo tout ce qui se passe et retransmettre ensuite sur écran de télévision.

Un goût qui se r

● = OUVERT

● = OUVERTURE FIN 1979

- **ALMA**
Avenue Du Pont
- **ARVIDA**
Centre commercial Mail 170,
route 170
- **BROSSARD**
boulevard Taschereau
- **CHARLESBOURG (Québec)**
7352, boul. Henri-Bourassa
- **CHATEAUGUAY**
boul. d'Anjou
- **CHICOUTIMI**
rue Talbot
- **DORVAL**
388, av. Dorval
- **DRUMMONDVILLE**
115, boulevard Saint-Joseph

- **FORT LAUDERDALE (Floride)**
1431, North Federal Highway
- **GRANBY**
rue Principale
- **HULL**
boul. Maisonneuve
- **JOLIETTE**
rue de la Visitation
- **LASALLE**
7979, boul. Newman
- **LAVAL**
222, boul. des Laurentides (Pont Viau)
3325, boul. St-Martin (Chomedey)
- **LAVAL**
boul. des Laurentides (coin St-Martin)
- **LEVIS**
20, rue Saint-Georges

- **LONGUEUIL**
1435, rue Saint-Charles ouest
2315, Chemin Chambly

MONTREAL

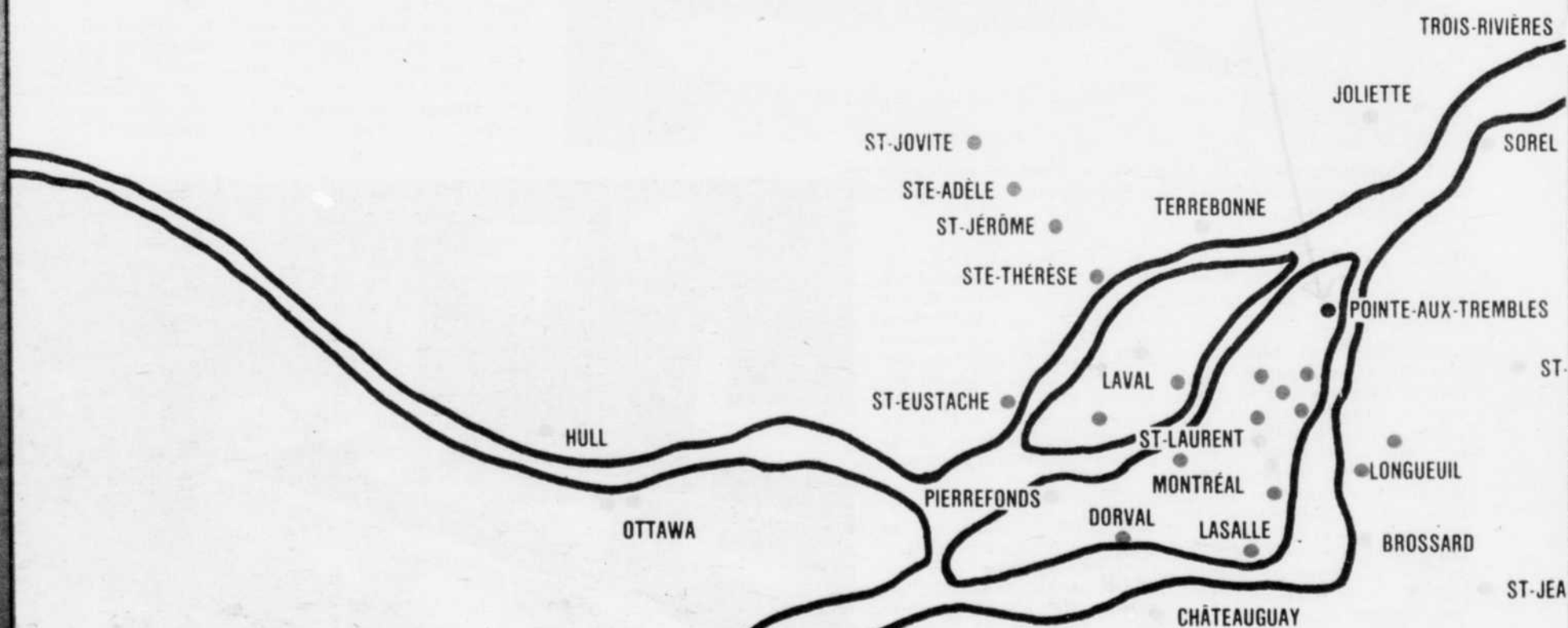
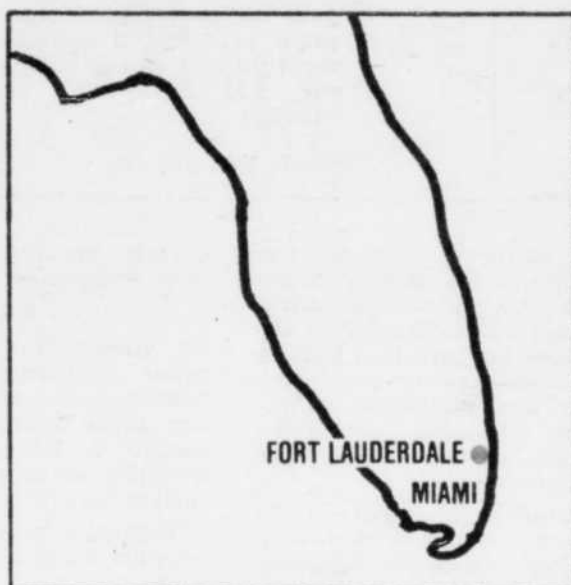
- 6355, rue Saint-Hubert
- 4590, rue Sainte-Catherine est
- 862, rue Sainte-Catherine est
- 6225, rue Sherbrooke est
- 10635, boulevard Pie IX
- 4505, rue Jean-Talon est
- rue Sainte-Catherine
(près du Forum)
- rue Saint-Denis
(près Mont-Royal)

- **OTTAWA**
rue Carlton
boulevard Saint-Laurent
- **PIERREFONDS**
Montée Saint-Jean
- **POINTE-AUX-TREMBLES**
rue Sherbrooke

QUEBEC

- 151, rue des Chênes ouest
boulevard Hamel
- **RIMOUSKI**
105, boul. René-Lepage
- **ST-EUSTACHE**
555, boulevard Sauvé

- **ST-HYAC**
boulevard
- **ST-JEAN**
boulevard
- **ST-JERO**
270, rue c
- **ST-JOVI**
330, rue



épand.

INTHE
Gauvin
D'IBERVILLE
Séminaire
ME
le Martigny
TE
Duimet

- ST-LAURENT
684, boulevard Sainte-Croix
- STE-ADELE
500, boulevard Sainte-Adèle
- SAINTE-FOY (Québec)
2272, Chemin Ste-Foy
- SAINTE-THERESE
350, boulevard Labelle
- SEPT-ILES
Centre commercial
Les Galeries Montagnaises

- SHERBROOKE
2325, rue King Ouest
- SOREL
Boulevard Fiset
- TERREBONNE
Boulevard Moody
- TROIS-RIVIERES
Boulevard des Forges
- VICTORIAVILLE
Boulevard Bois-Francis sud
- VILLENEUVE (Québec)
1098, boulevard des Chutes

SEPT-ILES

ALMA

ARVIDA

CHICOUTIMI

RIMOUSKI

CHARLESBOURG

VILLENEUVE

QUÉBEC

STE-FOY

LEVIS

VICTORIAVILLE

● DRUMMONDVILLE

HYACINTHE

● SHERBROOKE

GRANBY

N D'IBERVILLE





Le Buffet apporte une nouvelle dimension dans le domaine de la restauration. Il permet aux clients d'être "invités à leur propre réception."

(Suite de la page 3)

Pour lui, on prend grand soin de maintenir une qualité constante.

D'une rôtisserie à l'autre, le

client doit retrouver le même savoureux poulet, les mêmes boissons et le même service empressé.

Pour susciter les commen-

taires et les suggestions des clients, on trouve sur toutes les tables de rôtisseries, glissées derrière le présentoir des sachets de sucre, des enveloppes-suggestions affranchies que le client est

mesures nécessaires sont prises sans délai. St-Hubert ne veut pas risquer de perdre un seul client et rêve d'en attirer des milliers d'autres. Aux hommes d'affaires et

Aux enfants qui accompagnent leurs parents, St-Hubert offre un menu à la mesure de leur tout jeune appétit, et des napperons à colorier avec des crayons de cire qu'on leur fournit et



La Cuvée St-Hubert rouge ou blanc... deux excellents crus choisis soigneusement et importés de France pour les clients de St-Hubert.

invité à remplir et qu'il pourra poster sans frais.

Tous les commentaires des clients sont soigneusement analysés et une réponse personnelle aux clients insatisfaits traduira le souci de St-Hubert de bien les servir. Si des correctifs s'imposent, les services concernés sont alertés et les

aux travailleurs, St-Hubert offre à l'heure du midi des menus économiques. Pour les amateurs de poisson, St-Hubert prépare, le vendredi midi, un délicieux pâté de saumon.

A la famille, St-Hubert présente tous les mardis soir, à prix réduits, entre 15h et 21h, le "souper de famille".

qu'ils pourront rapporter à la maison.

Pour les clients qui surveillent leur poids, St-Hubert a prévu 2 menus faibles en calories.

Toutes ces initiatives ne laissent plus de doute sur l'empressement de St-Hubert à répondre à tous les désirs du "roi" qu'est son client.

2,500 employés chez St-Hubert

St-Hubert compte 2,500 employés!

Et 2,000 de plus une fois terminé le programme d'expansion en cours.

Permettez-nous de vous les présenter.

A la salle à manger

Dès votre entrée à la rôtisserie, une hôtesse en chef vous accueille en souriant et vous conduit à votre table. Elle y étale les jolis napperons St-Hubert illustrant les régions vinicoles de France ou les pâtisseries maison qui vous régaleront au dessert. Puis elle vous présente un menu alléchant ainsi qu'une élégante carte des vins.

Presque aussitôt, une hôtesse (serveuse) se présente et vous salue en souriant; elle vous offre l'apéritif et inscrit votre commande. L'apéritif sera préparé par la caissière-barmaid que St-Hubert a soigneusement entraînée à la délicate manipulation des alcools. Ensuite, l'équipe de la cuisine s'empresse d'exécuter votre commande et vous verrez arriver l'hôtesse (serveuse) portant avec aisance sur ses avant-bras deux ou trois assiettes chaudes qui tiennent en équilibre on ne sait par



Grâce au chef pâtissier et à son équipe, on peut déguster tous les jours des pâtisseries fraîches préparées selon les recettes de St-Hubert.

quelle magie. Essayez un peu de répéter cette prouesse chez vous: vous verrez qu'il faut du métier pour y réussir! Elles savent qu'à l'heure du midi, le client dispose d'une période de temps limitée et verront à vous servir promptement en vous souhaitant bon appétit. Entre deux courses à la cuisine, elles viendront s'assurer que le repas vous plaît.

Quand vous aurez quitté la

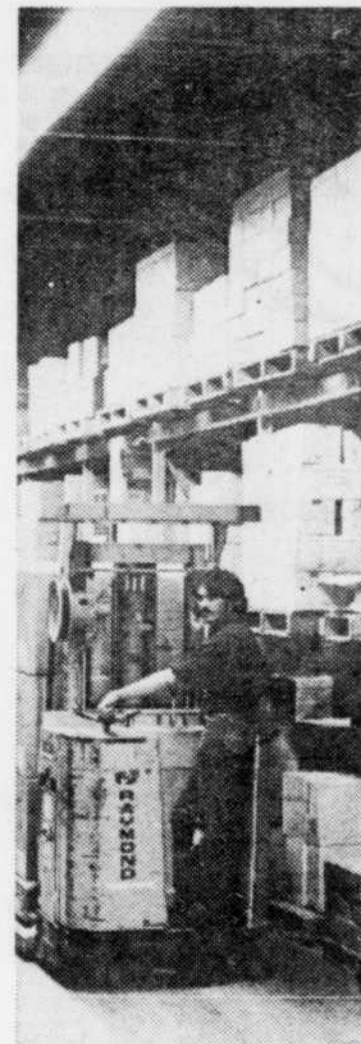
rôtisserie, votre table sera discrètement desservie pour permettre d'accueillir d'autres clients, pendant qu'à la cuisine, d'autres employés s'affairent au lavage et au rangement de la vaisselle. C'est la roue qui tourne.

Le personnel cadre d'une rôtisserie St-Hubert coordonne service, approvisionnement et administration, pour permettre à la rôtisserie d'offrir le meilleur service possible.

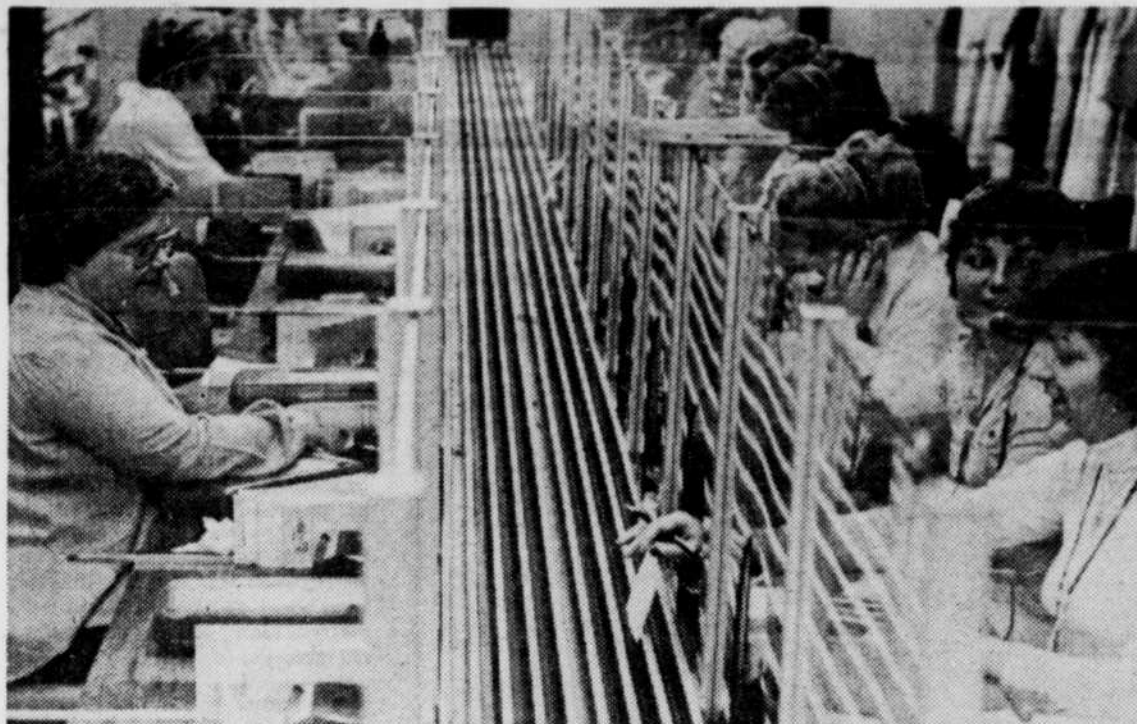
A la cuisine

Le rôtisseur prépare avec soin les poulets pendant que les cuisiniers s'affairent avec habileté à la cuisson des sauces et des soupes.

Avec les aides-cuisiniers, ils vous préparent toute la gamme des mets offerts au menu. La cuisson est soigneusement minutée et les mets doivent vous parvenir très chauds.



C'est dans l'entrepôt que l'on emmagasine toute la marchandise de St-Hubert... des petits pois aux ustensiles et à la vaisselle.



Durant les heures de pointe, les téléphonistes de St-Hubert peuvent recevoir jusqu'à 825 appels à l'heure.

Le magasinier assure le renouvellement de l'approvisionnement et son entreposage dans des conditions idéales.

Son mot d'ordre: qualité - service - propreté. L'inspection régulière des rôtisseries permet de vérifier si les normes sont respectées.

La cuisine est aussi animée par des employés qui préparent les commandes destinées à l'extérieur. D'autres s'occupent à servir les

desserts, les salades, à préparer les sandwiches. Après le repas, tout sera nettoyé et remis à l'ordre pour le prochain repas.

Au comptoir des commandes à emporter

Les employés vous accueilleront avec le même sourire et s'empresseront de vous remettre le repas de bon poulet que vous n'aurez pas eu à préparer.

A la livraison

Les livreurs qui vous porteront dans le réchaud de leur petite voiture jaune, les repas commandés par téléphone, savent que vous les attendez. Ils feront diligence en souhaitant que la circulation roule rondement.

Dans la coulisse

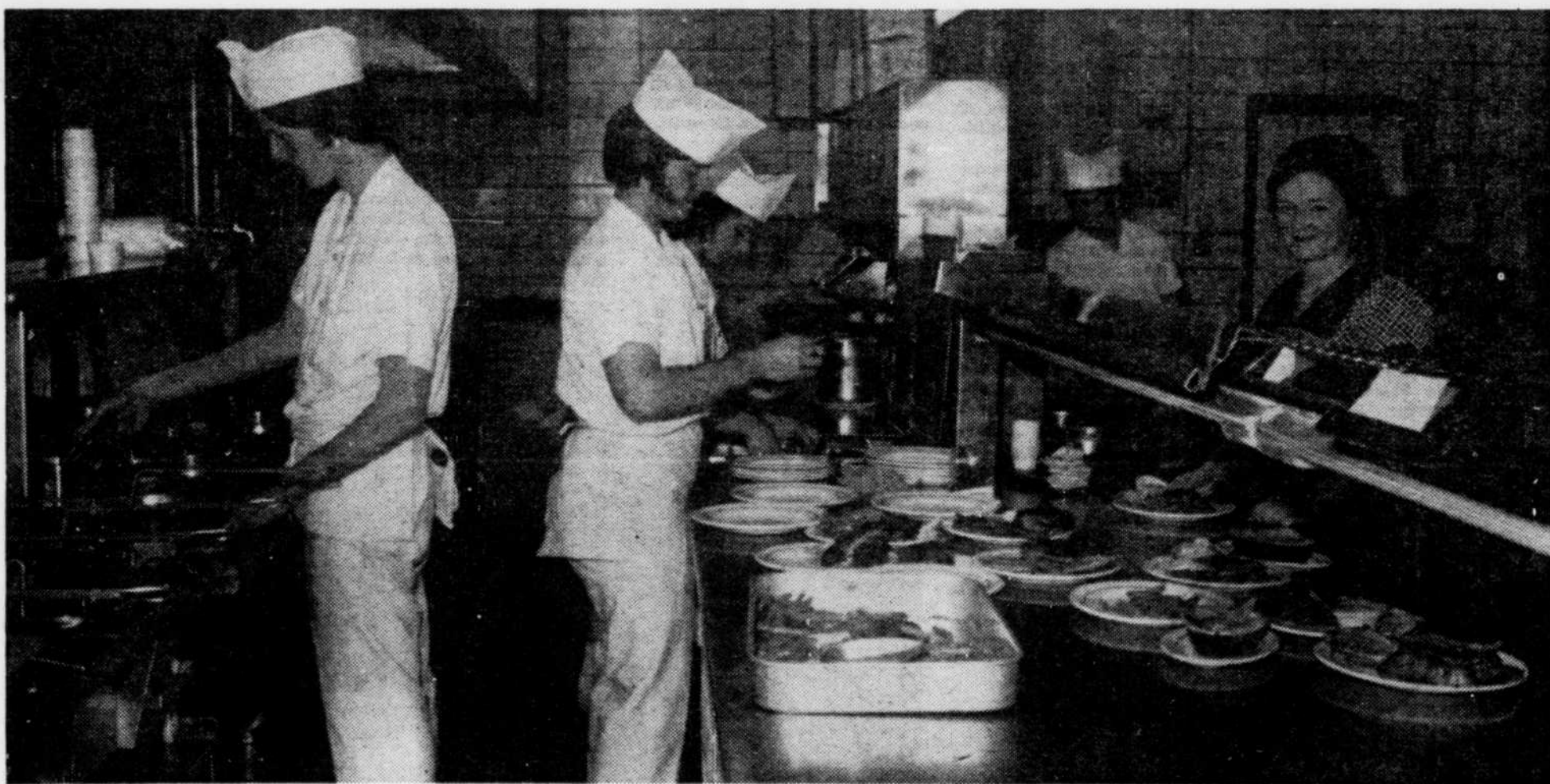
A côté du personnel de la Rôtisserie, il y a toute une pléiade d'employés pour

vous servir. Leur rôle est obscur et pourtant ils forment un maillon essentiel dans la chaîne qui assure le bon service du client:

— préposés à l'entretien — préposés à l'approvisionnement — mécaniciens de garage — employés du Buffet St-Hubert — standardistes — réceptionnistes — employés de bureau — employés du service de la comptabilité — secrétaires — tous jouent un rôle important, à votre service.



Le rôtisseur prépare avec soin les poulets pendant que les cuisiniers s'affairent à la cuisson des sauces.



Depuis toujours, les employés ont contribué à faire de St-Hubert un endroit sympathique et chaleureux.

Aux services administratifs

Pour veiller au bon fonctionnement de l'entreprise, St-Hubert a créé différents

services administratifs, entre autres: exploitation, ressources humaines, person-

nel, comptabilité, marketing, gestion des immobilisations, approvisionnements, division alimentaire, division des franchises, etc.

Ces services sont dirigés et animés par un personnel expérimenté, entreprenant et très soucieux d'améliorer le service à la clientèle.

Il serait impossible aux Rôtisseries St-Hubert de bien servir le client sans la compétence et la disponibilité de leurs employés.

PUBLI-REPORTAGE 8



Pendant deux ans, ingénieurs, architectes et décorateurs ont allié leurs efforts pour créer un modèle de rôtisserie qui conviendrait à St-Hubert.

St-Hubert bâtit

Pendant deux ans, ingénieurs, architectes et décorateurs ont allié leurs efforts pour créer un modèle de rôtisserie qui conviendrait à chaque ville et à chaque région. Ils ont tout analysé: l'environnement, le nombre de places, les commodités, les couleurs, les matériaux. Leur tâche consistait à donner à leur rôtisserie St-Hubert un caractère qui lui soit propre. Mais en même temps, il fallait éviter de l'identifier à une région spécifique, de façon à ce qu'elle cadre bien dans tous les décors, que ce soit au Québec ou ailleurs. Finalement, les spécialistes de St-Hubert ont trouvé la solution et la rôtisserie de St-Jovite, ouverte en janvier '79, a été la première de la nouvelle génération de rôtisseries

St-Hubert. On y retrouve les caractéristiques qui identifieront dorénavant toutes les rôtisseries St-Hubert.

Un décor qui nous ressemble!

L'emplacement de la rôtisserie est choisi minutieusement. On l'orne de fleurs et de verdure. Certaines rôtisseries offriront même à leurs clients une terrasse extérieure quand l'environnement le permettra. L'édifice, de style canadien, est de briques brunes et les fenêtres à carreaux sont entourées d'un cadre de bois. La toiture de bardeaux dorés fait saillie au centre, au-dessus des portes de l'entrée, et prend l'aspect d'une tour, chapeautée par la pyramide tronquée de St-Hubert qui symbolise désormais l'entreprise.

Les ingénieurs sont allés encore plus loin. Ils ont fait des études très poussées sur l'économie d'énergie pour ensuite les appliquer à St-Hubert. Prenons, par exemple, le compresseur de réfrigérateur refroidi à l'eau. À l'entrée des compresseurs, la température de l'eau est de 10°C, et à la sortie, elle est d'environ 50°C. Les ingénieurs ont donc établi un système pour récupérer cette eau chaude.

Les ingénieurs cherchent à diminuer la consommation d'énergie en régissant de façon plus sévère l'éclairage, le chauffage et la climatisation durant les heures de fermeture.

Saviez-vous que...

Grâce à son expérience, St-Hubert a conçu une partie importante de l'équipement des cuisines pour rendre cette partie de la rôtisserie encore plus fonctionnelle et assurer une qualité constante des mets servis aux clients.

Le 4444 Jarry

C'est l'édifice qui abrite tous les services auxiliaires de St-Hubert: l'entrepôt, le Service des approvisionnements, le Service de l'entretien, la buanderie, le central téléphonique et le Buffet St-Hubert.

Le Buffet occupe à lui seul près du tiers de la superficie de l'édifice. Il fonctionne depuis 1969; la demande croissante du public a suscité l'aménagement dans des locaux plus vastes en 1973.

Le Buffet St-Hubert, c'est aussi la fabrication des succulentes pâtisseries offertes au dessert chez St-Hubert.

Chaque matin, les camions réfrigérés du Buffet St-Hubert vont approvisionner en pâtisseries les rôtisseries du grand Montréal.

Saviez-vous que...

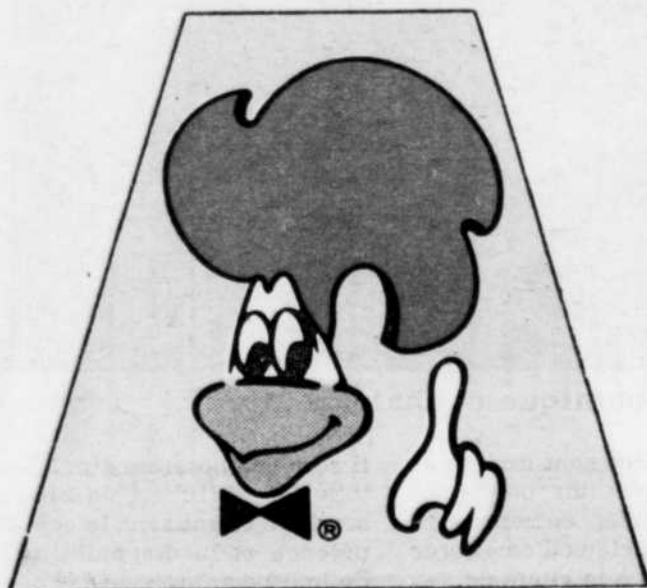
Le central téléphonique de St-Hubert peut recevoir pour les commandes de livraison jusqu'à 825 appels à l'heure durant les heures de pointe. Un seul numéro: 374-2150; 32 téléphonistes qui répartissent immédiatement les commandes dans les rôtisseries les plus rapprochées du client au moyen de cinq téléscripteurs. 35,000 repas par semaine, en moyenne, circulent ainsi dans les petites voitures jaunes à travers le grand Montréal.

Saviez-vous que...

Chez St-Hubert, l'approvisionnement en poulets est soumis à des règles très précises.

On exige d'abord un poulet frais (non congelé), d'environ 8 semaines et pesant approximativement 3 livres et demie. Les portions des clients demeurent ainsi toujours les mêmes, d'une fois à l'autre... et d'un endroit à l'autre.

Seul le poulet portant le sceau métallique d'approbation "Canada", Catégorie "A", est accepté.



En plus du service au comptoir que l'on connaît déjà, la rôtisserie offrira le service de commandes à l'auto.

faits divers

La situation revient à la normale à Brôme-Ouest

MONTREAL (PC) — La situation revient petit à petit à la normale dans le petit village de Brôme-Ouest, où est survenu, jeudi, une tragédie ferroviaire.

Hier, des dizaines de policiers, pompiers et simples travailleurs ont poursuivi leurs efforts en vue d'évacuer tout danger et assurer la protection de la population.

La Sûreté municipale de Lac-

Brôme gardait bon espoir, hier soir, de pouvoir permettre aux 150 personnes évacuées de regagner leurs demeures, et même rouvrir les routes menant au cœur du village.

On se rappelle que le tragique accident est survenu, jeudi en matinée, alors que deux camions entraient en collision et que l'un des deux était projeté sur une train du CP Rail en marche.

Le résultat: un mort et 14 wagons déraillés, dont trois qui contenaient du 2-Ethyl Hexanol (alcool), qui n'a pas tardé à s'écouler dans la rivière

Yamaska, située au pied de la voie ferrée.

Le danger était d'autant plus important que deux autres wagons trans-

portant du gaz propane sont quitté la voie.

Peu de temps après, on décidait de procéder à l'évacuation de la population résidant à l'intérieur d'un rayon d'un mille du lieu de l'accident.

Récupération

Hier après-midi, les employés de CP Rail remettaient en place les voies ferrées et tout était prêt pour la remise en place des wagons.

L'opération s'est déroulée avec succès jusqu'à ce qu'un des deux wagons transportant du propane ait failli glisser dans la rivière. Vidé aux deux-tiers et déséquilibré par le poids, le fourgon devait être équilibré.

Immédiatement, on a fait venir, en début d'après-midi, un tracteur qui a poussé de la terre sous l'engin afin de le stabiliser et la situation s'est retournée.

Le transvasement s'est terminé en fin de soirée au grand soulagement de tous ceux qui avaient consacré de nombreuses heures à éliminer tout les risques potentiels.

Heureusement, les wagons-citernes contenant le gaz propane ont résisté au choc et seuls les fourgons transportant l'alcool ont été fracturés.

Quant au déversement de l'alcool dans la rivière Yamaska, tout était sous contrôle en début d'après-midi et les citoyens de Cowansville n'avaient

plus aucune crainte d'avoir. L'écoulement dans le cours d'eau du produit toxique a été heureusement stoppé par les barrages installés la veille. Néanmoins, de nombreux poissons morts flottent toujours à la surface de la rivière.

Vol à la Banque de Montréal

Un vol à main armée a été commis, hier peu après 17h., à la succursale de la Banque de Montréal située au 1375 du Chemin Ste-Foy.

C'est à 17h13 qu'un homme portant cagoule et armé d'un revolver a fait irruption dans la succursale. Après s'être fait remettre de l'argent, il s'est enfui à pied, abandonnant sa cagoule sur le stationnement.

L'homme mesure environ 5 pieds 10 pouces et est âgé entre 20 et 25 ans. Trois clients étaient dans la succursale au moment du vol qui a rapporté à son auteur environ \$4.000.



Des pompiers arrosent les wagons renversés qui contiennent des gaz toxiques avant de tenter de les remettre sur la voie.

Trois accidents mortels dans la région de Rivière-du-Loup

par Benoît MUNGER

Trois personnes sont décédées, jeudi soir, à la suite de trois accidents survenus à quelques heures d'intervalle, dans la région de Rivière-du-Loup.

A Saint-Honoré, à une quarantaine de kilomètres de Rivière-du-Loup, un jeune homme est mort, la motocyclette qu'il conduisait ayant heurté l'arrière d'un camion-remorque stationné en bordure de la route.

Daniel Skilling, 20 ans, demeurant dans le rang 5 de Saint-Elzéar, circulait en direction nord, sur la route 185, au moment de l'accident. Le conducteur du camion s'était arrêté un moment pour faire un somme. L'accident est survenu vers 1h.

Plus tôt, à quelques kilomètres de là, un homme de 28 ans, M. Gabriel Lebel, de Saint-Hubert, est décédé après avoir perdu la maîtrise de sa

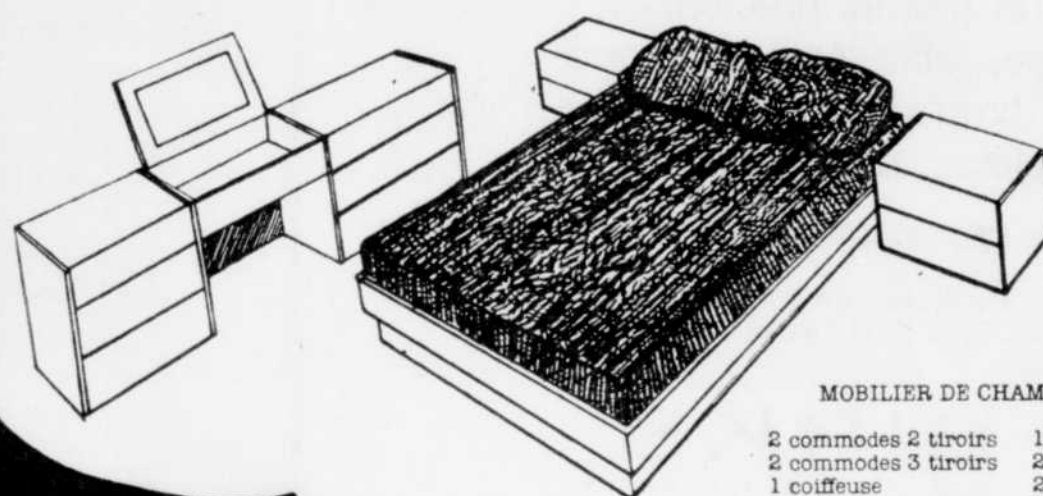
voiture dans une courbe sur la route 291, à Lamy.

L'accident s'est produit à 21h35. M. Lebel est mort sur le coup; quant à son compagnon, il s'en est tiré avec une fracture mineure. C'est l'agent Gignas, de la Sûreté du Québec, qui a fait le constat d'usage.

A Saint-Jean-de-Dieu, près de Trois-Pistoles, un accident a provoqué la mort de Rino Caron, 14 ans, fils de M. Jean-Guy Caron de Saint-Jean-de-Dieu.

Le jeune Caron circulait en direction nord sur la route 293 lorsqu'une voiture est venue heurter l'arrière de son cyclomoteur. L'accident est survenu à 21h35.

MEUBLES EN BOIS NON PEINT



MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER

2 commodes 2 tiroirs 19 1/2" x 32" x 16"
2 commodes 3 tiroirs 27 1/2" x 32" x 16"
1 coiffeuse 27 1/2" x 32" x 16"
1 lit double 54 x 72"

SPÉCIAL 499.99



Bazar CUMULUS, 1106 rue St-Jean, (Vieux) Québec

**Aujourd'hui,
mets-toi donc
sur ton 6/36!**

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

AVIS

Prenez note que notre magasin sera fermé tous les **samedis**, du 2 juin au 1er septembre inclusivement.

Bonnes vacances!

J.B. PARADIS

MAÎTRE HORLOGER-BIJOUTIER
127, rue Commerciale, Lévis 837-5466

VENTE D'ETE

rabais
de

20% à 50%

sur
VETEMENTS D'ETE

GEJAC

Galerie des Boutiques
Place des Quatre-Bourgeois
Ste-Foy Tél.: 658-0635

VENTE "VALEUR SPECIALE"

Plus de 450
véhicules en main et
en commande

LES "ZEPHYR" VENEZ VOIR CES "BEAUTES"

Moteur 6 cylindres - Transmission automatique - Servofrein à disques avant - Servodirection - Capotage en tissu Ardmore - Pneus radiaux à flancs blancs - Lumière de coffre à bagages - Dégivreur électrique de glace arrière - Grosse batterie - Roues en acier stylisées avec anneaux - Garnitures - Groupe de pare-chocs de luxe - Persiennes de ventilation - Groupe de décor extérieur - Larges moulures protectrices au bas de la carrosserie - Peinture deux tons.

Transport et préparation inclus

\$6,597

P.S.: Pour une Zephyr 4 portes: Supplément de \$118.

Quel que soit le prix que l'on vous fera ailleurs, nous pouvons vous en faire un meilleur...
ET C'EST VRAI



ZEPHYR 2 portes "Valeur spéciale"

Certains équipements sur l'illustration peuvent être en supplément.



Plus de 150 véhicules dans nos salles de montre.
LOCATION À COURT OU LONG TERME.

901, 1re Avenue, Québec - 529-2131 - Ouvert tous les soirs
"Votre garage de confiance"

SERVICE DE NUIT, DEPT PIECES ET SERVICE
OUVERT JUSQU'À 3 HEURES DE LA NUIT - LE VENDREDI JUSQU'À MINUIT.

Notre grande Vente d'été

se continue

33 1/3 à 50%

de rabais

sur la marchandise de saison
Spécialités pour enfants de la naissance à 14 ans.

BAM. BIN

place des quatre-bourgeois
658-2218

CHARGE
MASTER CHARGE
AMERICAN EXPRESS

faits divers et justice

Beauregard obtient gain de cause sur les Bourgault

par J.-Claude RIVARD

Les Bourgault de Saint-Jean-Port-Joli qui perpé-

tuent l'art de la sculpture sur bois, rendu célèbre par leurs pères, André, Ménard et Jean-Julien, devront parla-

ger avec d'autres la renommée de ces derniers.

Le juge Vincent Masson, de la cour supérieure, a, en effet,

rejeté la demande d'injonction logée par l'avocat Robert Lemieux au nom des enfants des trois célèbres sculpteurs.

Le juge déclare que les apparences de droit favorisent plutôt le sculpteur Berthier Beauregard, de Saint-Jean-Port-Joli, auquel les requérants reprochaient de leur mener une concurrence trompeuse et déloyale en inscrivant sous chacune de ses sculptures: "Centre d'artisanat Saint-Jean-Port-Joli, fondé par André Bourgault, en 1936".

Le jugement rejetant la demande d'injonction des membres des trois familles Bourgault a été déposé, hier avant-midi, au palais de justice de Montmagny (300-05-000080-79).

Le recours avait été entrepris par les enfants de Jean-Julien Bourgault (Gil, Jean-Pierre et Nicole), de Ménard (Raymond, Jacques, André M. et Fernand) ainsi que d'André (Roger), à l'effet qu'il fallait à tout prix mettre fin et de façon urgente, à l'occasion du début de la saison touristique, à une réclame

trompeuse et susceptible de causer un tort grave et irréparable à leur intégrité artistique, tout autant qu'un préjudice financier sérieux, à court et à long terme.

Somme toute, on réclamait que la cour ordonne au défendeur de ne plus utiliser le nom d'"André Bourgault" ou l'expression "Atelier fondé par André Bourgault" sur sa publicité.

Dans un jugement de quatre pages, le juge résume

d'abord la preuve, puis procède à l'étude des critères qui donnent droit au recours en injonction, tel qu'évoqués par le procureur du défendeur, Me Réal Garant.

L'apparence du droit à l'injonction ne favorise pas les requérants dit le juge. Le nom d'André Bourgault n'est pas une raison sociale. Lefait d'utiliser la désignation "Centre d'artisanat Saint-Jean-Port-Joli, fondé par André Bourgault en 1936" n'est pas de la fausse repré-

sentation, puisque chacune des sculptures qui sont vendues dans l'atelier de M. Beauregard, portent la signature de leurs auteurs respectifs, observe le juge Masson.

Me Garant avait aussi plaidé que les Bourgault ne peuvent invoquer qu'il y a "urgence" à obtenir un remède immédiat, étant donné qu'ils ont toléré, pendant des années que la même désignation soit utilisée par l'ancien propriétaire de l'établissement.

TOUTE UNE COLLECTION...

Pour une période de temps limitée, Birks offre une collection de bijoux à prix réduits.



De \$313⁰⁰ à \$3,200⁰⁰

Cette collection inclut des bagues à diamants et pierres précieuses, émeraudes, rubis, saphirs, aiguemarines, turquoises, améthystes... des bracelets... des chaînes...

Profitez de ce solde exceptionnel pour une période limitée.

Cette collection est à notre magasin du 16, Côte de la Fabrique seulement.

BIRKS
JOAILLIERS



En cette période de la Saint-Jean-Baptiste, notre fête nationale, la maison Birks rend hommage à tous les Québécois!

La maison Birks qui célèbre cette année son centième anniversaire, est fière de ses racines, de ses traditions d'orfèvres et de son histoire intimement associée à celle du Québec.

C'est l'occasion de rappeler à chacun la valeur de notre patrimoine commun et le soin attentif qu'il faut apporter à le conserver et à l'enrichir dans la mesure de ses moyens.

Bonne fête, Québec!

BIRKS
JOAILLIERS

La Cour d'appel rejette la demande de l'Iron Ore

par J.-Claude RIVARD

Un litige judiciaire opposant la compagnie Iron Ore Compagny of Canada aux Métallurgistes unis d'Amérique section locale 3569, vient de se terminer au désavantage de la compagnie, en Cour d'appel.

Cette dernière a, en effet, été déboutée dans sa tentative de se faire accorder une indemnité de dédommagement par un arbitre de grief, relativement à une grève illégale survenue le 14 octobre 1976, à Sept-Îles.

Sous la signature des juges Lajoie, Kaufman et Lamer, la Cour d'appel a confirmé une décision de la cour supérieure (9, février 1978) niant à l'arbitre de grief le pouvoir d'accorder des dommages-intérêts, alors que la convention collective en vigueur à l'époque ne comportait pas de clause compromissoire à cet effet. (09-000128-782)

En d'autres mots, "la réclamation en dommages-intérêts de l'employeur pour prétendue violation d'une clause claire de la convention collective ne peut être l'objet de grief arbitral, au si la convention contient là-dessus

un pacte compromissoire, ce qui n'est pas le cas d'ici.

Cette citation est l'opinion du juge Lajoie qui, dans une quinzaine de pages de texte, fait une rétrospective des grandes décisions de la Cour d'appel, relativement aux pouvoirs conférés par le Code de travail et par le Code de procédure civile à un arbitre de grief.

Le juge Lajoie explique, en substance, que ce sont les tribunaux de droit commun qui ont juridiction pour fixer une indemnité de dédommagement, lorsqu'un tort est causé à quelqu'un ou lorsqu'un acte illégal est posé de façon préjudiciable.

Toutefois, le Code de procédure accorde beaucoup de latitude aux parties qui veulent régler un litige à l'amiable sans recourir aux tribunaux. Il accorde aussi de la latitude aux parties qui, dans un contrat de travail, postulent un compromis sur la façon dont un grief pourrait éventuellement être réglé. Dans un tel cas, un employeur et une association de salariés peuvent très bien s'entendre pour qu'un arbitre ait juridiction pour condamner une partie fautive à indemniser l'autre.

Mais encore faut-il que cette clause, compromissoire soit contenue dans la convention... ce qui n'était pas le cas pour le grief de l'Iron Ore.

L'arbitre avait juridiction pour statuer que l'arrêt de travail était illégal, mais rien de plus.

Une 5e victime

ANN ARBOR, Michigan (d'après UPC) — Un des marins blessés dans l'incendie qui a ravagé le céréalier Cartiercliff Hall, alors qu'il navigait sur le lac Supérieur, Paul Boisvert, âgé de 56 ans, de Longueuil, a succombé à ses blessures.

Boisvert devient la cinquième victime de cet incendie. Il est décédé le 14 juin dernier alors que ses deux fils étaient à son chevet et on apprit hier. Il était brûlé sur 96 pour 100 de la surface de son corps.

L'enquête sur la cause de l'incendie se poursuit.

Bonne fête



La Brasserie Molson

Vente semi-annuelle



\$100.

de rabais sur nos

COMPLETS

Venez choisir le vôtre!

Plusieurs autres spéciaux en magasin



Place Laurier - Ste-Foy

Annette Proulx dit avoir agi en enfant naïve

par Marcel COLLARD

Aux huit femmes et aux quatre hommes du jury qui devront se prononcer sur l'accusation de meurtre avec préméditation portée contre elle, Mme Annette Proulx a expliqué hier que telle une enfant naïve, chargée d'une commission, elle avait acheté une arme qui devait, le 28 octobre 1978, causer accidentellement la mort de M. Alfred Normand.

Ce n'est pas une histoire que je vous raconte. Ce sont les faits, non pas parce que j'étais seule, mais parce que je voudrais que M. Normand soit vivant pour donner sa version" a déclaré l'accusée, à la fin de l'interrogatoire mené par Me Claude Gagnon, son avocat.

Le procès instruit contre Mme Proulx depuis lundi, au palais de justice de Québec, devant le juge Ivan Mignault, de la Cour supérieure, chambre criminelle, a été ajourné à mardi matin, alors que les deux procureurs ayant termi-

né la phase de la preuve prononcèrent une plaidoirie devant les 12 jurés.

Seule à témoigner en défense, Mme Proulx, accusée du meurtre avec préméditation de M. Normand, à Charlesbourg, le 28 octobre 1978, a commencé à fréquenter la victime en juin 1978. A la fin de septembre, il fut question d'un projet de fiançailles pour le mois de décembre et de mariage plus tard. Il fut convenu à ce moment de s'accorder une période de réflexion, d'autant plus que M. Normand devait arranger certaines choses. M. Normand avait parlé d'une partie de chasse pour la fin d'octobre ou le début de novembre et il avait demandé à Mme Proulx de lui acheter une 22.

Dans la deuxième semaine d'octobre, ne pouvant parler à M. Normand malgré des appels téléphoniques, elle se rendit chez lui quelques fois et passait devant la maison. Une fois, M. Normand était chez lui, mais il semblait d'humeur massacrante. Sans

laisser à Mme Proulx le temps de lui dire ce qu'elle voulait, M. Normand lui demanda si elle avait l'arme. Elle répondit que non et M. Normand descendit au sous-sol de sa maison, la laissant sans explication.

Elle lui porta quelques fois des lettres dans sa boîte à lettres, cherchant à lui faire comprendre qu'elle lui pardonnait, quoiqu'il ait pu faire.

La mort de Normand

Le 27 ou le 28 octobre, toujours selon le témoignage de Mme Proulx, M. Normand téléphona pour s'informer si elle avait acheté l'arme et demanda qu'elle la lui apporte entre 18h45 et 19h. Ce qu'elle dit. Elle passa à deux reprises sur la 61e Rue où demeurait M. Normand, à la recherche d'un stationnement, avant de laisser sa voiture sur la 60e Rue. Pour ne pas se promener avec une arme dans la rue, elle dissimula la 22, chargée de 10 balles, sous son manteau

et emprunta le chemin entre deux maisons pour se rendre sonner à la porte de M. Normand.

A cet instant, M. Normand sortit précipitamment avant qu'elle ait eu le temps d'appuyer sur la sonnette. Il demanda: "As-tu l'arme" sans même la saluer.

Je lui montrai l'arme et il s'est précipité pour la prendre. D'un ton très dur, il a dit: "Je vais te tuer" mais je ne savais pas pourquoi. Il a reculé vers sa voiture. Je le voyais à peine. Il me visait et j'apercevais à peine sa silhouette. Ça s'est déroulé tellement vite, il a glissé et il a échappé la carabine. Je pense avoir entendu deux détonations. J'ai saisi la carabine qu'il a échappée parce qu'elle était huilée. Je l'ai tenu en respect pour lui demander pourquoi il faisait cela. J'avais le droit de savoir. Le coup est parti. Je tremblais de tous mes membres. J'avais froid et j'étais figée. J'ai rapporté l'arme et je l'ai mise dans l'auto à côté de

moi. Je me suis dirigée vers le pont de Québec que je traversai, pour revenir et jeter l'arme dans l'eau."

Recherche de l'arme

Interrogée sur les trois hommes auxquels elle s'est adressée pour obtenir une arme, Mme Proulx a dit qu'elle voulait éviter une dépense, ayant déjà acheté des choses et fait les emplettes pour M. Normand sans obtenir de remboursement. Elle relata avoir demandé à M. Albert Germain de lui prêter une arme lors d'un appel téléphonique pour offrir une filière dont elle voulait se départir. Quant au deuxième, M. André Cousineau, elle l'a connu au moment où elle s'était rendue à son "marché aux puces" pour lui offrir des meubles et des vêtements dont elle n'avait plus besoin. Elle le traita de "scélérat" et d'autres qualificatifs quand M. Cousineau lui proposa de l'accompagner dans l'arrière-boutique de son magasin en lui déclarant qu'il connaissait des personnes de Montréal "pouvant faire la job pour \$1.000".

Relativement au troisième, M. Georges Richard, elle lui téléphona pour emprunter l'arme qu'elle avait vue, il y a plusieurs années, à Port-Cartier, lorsqu'il pensionnait chez elle. "Il m'a répondu qu'il fallait un permis. Comme une enfant naïve qu'on a chargée de faire une commission, sans intention, je me rendis à la Maison des armes à feu, rue Saint-Paul pour m'informer. Le vendeur m'a fait la démonstration des armes et j'ai acheté une carabine 22. Chez moi, j'ai mis 12 balles dans le tube, mais ne pouvant fermer ce tube, je suis retournée au magasin le lendemain. On m'a expliqué que dépendamment de la longueur, on pouvait mettre 10 ou 12 balles dans le tube."

C'est pourquoi, elle avait également prétendu que l'arme avait été volée dans sa voiture, mais le moment venu, elle faisait des déclarations. Elle a dit ignorer que M. Normand avait une autre amie et fit part de menaces proférées contre M. Normand et contre elle-même.

Elle a chargé l'arme, selon son témoignage, pour que M. Normand sache qu'il fallait glisser seulement 10 balles dans le tube et elle a ajouté, un peu plus tard, qu'elle ignorait tout du maniement d'une arme, ne sachant pas si inconsciemment elle avait pu elle-même actionner le mécanisme pour que l'arme soit en état de tirer.

"Durant toute cette fin de semaine, je suis restée chez moi. J'ai pleuré et je n'ai pas mangé. Il fut très difficile de retourner à mon travail le lundi et les jours suivants. Je savais que l'on entrerait en communication avec moi car, au magasin, je n'avais pas cherché à me cacher lors de l'achat de la carabine" a conclu le témoin.

"J'ai pleuré"

Contre-interrogée par Me Germain Martin, procureur du ministère public, Mme Proulx a reconnu avoir nié la possession d'une arme, devant les enquêteurs, sachant que la carabine était au fond de l'eau et que de toute façon, on ne la croirait pas.

PAYSAGISTES

Ghislaine G.-Cimon
Micheline G.-Desmaris
PLANS, TERRASSEMENT,
GAZON, MURS, PLANTATIONS
623-1455



Motoculture
Moderne inc.

norman

NOTRE GRANDE VENTE



**EST PROLONGÉE
D'UNE SEMAINE**



**MESDAMES,
VOUS AVEZ ENCORE 5 JOURS
POUR PROFITER DE NOTRE
VENTE**



• mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon •

les grandes énigmes tv plus



Le titre d'une émission qui a modifié le proverbe
"Jamais deux..." le mardi 20 h 30.

Vincent Bilodeau joue un rôle important,
le mercredi...

Quelle émission attire le plus le regard des
hommes, le samedi à 20 h 00?

Les réponses à ces
énigmes se trouvent dans
votre TV PLUS!



40¢

RÉSERVEZ VOTRE
EXEMPLAIRE
MAINTENANT!

dans le sens du poil

Des chats "chérubins"

Un chat qui n'est plus un chat, voilà la situation cocasse dans laquelle se retrouve le Ragdoll.

L'éleveur Ann Baker, de Californie, qui se présente comme le seul éleveur des vrais Ragdolls, vient de proclamer que ses chats ne doivent plus être considérés comme des chats, mais comme des "chérubins". Par conséquent, ils ne

peuvent plus être reconnus par aucune association féline.

Le Ragdoll présenterait des caractéristiques de non-agressivité et de vulnérabilité telles qu'on ne pourrait pas vraiment les considérer comme un chat.

Ann Baker explique dans un communiqué qu'on ne peut pas plus

enregistrer les chats sauvages dans les associations félines qu'on ne peut le faire avec l'extrême opposé, les Ragdolls.

Des informations supplémentaires sur les "chérubins" peuvent vraisemblablement être obtenues en écrivant à cet éleveur (156 Iowa, Riverside, Cal., US).

Les problèmes de dent

En collaboration avec l'Académie vétérinaire de Québec, nous vous présentons une série d'articles sur la santé des petits animaux, chiens et chats en particulier.

Les problèmes dentaires rencontrés chez les chiens et les chats ressemblent à ceux des humains. Parmi les plus fréquents, mentionnons le tartre dentaire, les gingivites (inflammation des gencives) et les dents de lait retenues. Parmi les cas moins souvent rencontrés, notons les abcès des racines dentaires et les caries dentaires.

Tartre dentaire

Le tartre dentaire se rencontre le plus souvent chez les chiens et les chats âgés. Les dépôts de tartre retrouvés sur les dents sont faits de sels de calcium, de débris d'aliments, de bactéries et autres matières organiques. Leur couleur varie de brun à orange tandis que leur consistance passe rapidement de mou à très dur. Le tartre commence alors à s'infiltrer sous les gencives, y amenant une inflammation marquée. A ce moment, l'animal peut démontrer un appétit capricieux,

une haleine nauséabonde et du ptyalisme (salivation exagérée).

Le traitement du tartre dentaire consiste à enlever tous les dépôts sur les dents. Pour effectuer ce travail parfaitement, votre vétérinaire sera obligé d'anesthésier votre animal. Suite à ce traitement, pour empêcher l'accumulation ultérieure de tartre, il est bon de frotter régulièrement les dents de l'animal avec du bicarbonate de soude.

Nous rencontrons moins le tartre chez les animaux nourris avec des aliments secs que ceux nourris d'aliments mous.

Les gingivites

Pour traiter les gingivites, il faut d'abord enlever la cause primaire, le tartre ou des dents de mauvaise qualité par exemple. Par la suite, si la condition persiste, il faudra alors traiter aux antibiotiques et aux vitamines. Votre vétérinaire pourra aussi vous suggérer d'appliquer des solutions antiseptiques sur les gencives de votre animal.

Les abcès

Les abcès des racines des dents amènent des signes de douleur intense, de la fièvre et une perte d'appétit. Votre vétérinaire diagnostiquera cette condition par la radiographie. Le traitement consiste à extraire la dent sous anesthésie générale. L'extraction dentaire est aussi nécessaire lors de rétention de dent de lait (les canines le plus souvent).

Les caries dentaires

Quant aux caries dentaires, elles sont occasionnelles chez les petits animaux. La carie amène une zone noire sur la dent, surtout au niveau des gencives et à la partie supérieure des molaires. L'extraction est recommandée car il est rare que le propriétaire désire faire obturer cette dent.

Il est donc important, lors de la visite annuelle chez votre vétérinaire de faire examiner la dentition de votre animal, car une bonne hygiène dentaire préviendra des problèmes majeurs.

Geneviève Rousseau, m.v.



Tire de Dogs in Canada

Le Dandie-Dinmount terrier

Une espèce de grosse tête qui a du toupet! Ça peut être, à la rigueur, une description du Dandie-Dinmount terrier.

Ce chien possède en effet, entre des oreilles pendantes, un large crâne arrondi en dôme et couvert d'une touffe de poils soyeux.

La morphologie de pour le moins spéciale: le corps est deux fois plus long que haut; les mem-

bres postérieurs sont légèrement plus longs; le dos est arqué; la queue prend la forme d'un cimeterre...

Si ces drôleries le font souvent passer pour un gros chien jouet, il ne faut pas oublier que c'est un chasseur-né, vif et intelligent comme la plupart des autres terriers.

Le Dandie-Dinmount doit son

nom à celui d'un personnage de roman écrit par Walter Scott en 1815. C'est d'ailleurs ce romancier qui disait de cette race de chiens ainsi popularisée: "Ils ne craignent rien qui ne soit revêtu de poil".

La photo nous montre Golden Sovereign et son fils. Ce sont des produits de l'élevage Graymalkin Manor, R.R. 3, Souffville, Ont.



Lilium bulbiferum

Illustration de l'Is de P.J. Redoute, extraite de la Botanique de Jean-Jacques Rousseau.

Le 24 juin,
Que la joie devienne
ressource première du Québec
pendant ces 24 heures.

Salut Québec!



SIDBEC

Pella

LE PREMIER PAS VERS
UNE MAISON PLUS
ATTRAYANTE

porte-patio

coulissante... construite pour que durent leur beauté et leur service.

- fonctionnement doux et silencieux
- vitrage doublé fournit un maximum d'isolation
- bois traité à l'épreuve de l'eau
- disponible tout en bois ou avec revêtement d'aluminium fini acrylique.



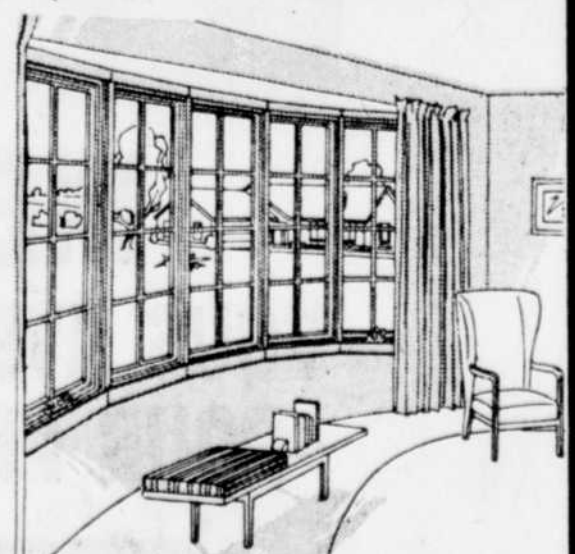
porte-accordéon... pour la beauté et le charme de votre foyer.

- utilisée dans toutes les pièces de la maison
- construite en bois laminé, résistant au gondolage
- disponible en pin, chêne, acajou, merisier, noyer
- dimensions des portes courantes: toutes largeurs, hauteur maximale 97 pouces
- portes spéciales: largeur maximale 30 pieds, jusqu'à 16 pieds de hauteur.

fenêtres en baie et bow-windows... créent une beauté nouvelle à votre maison

Qu'il s'agisse uniquement de bois ou de revêtement d'aluminium, toutes les fenêtres Pella offrent les mêmes caractéristiques de qualité:

- ✓ Bois traité
- ✓ Quincaillerie robuste
- ✓ Coupe-froid efficace
- ✓ Doubles panneaux de verre



PRODUITS PELLA INC.

947, AVENUE ROYALE, BEAUPORT, C.P. 5250, QUÉBEC
G1E 6B9 — TEL.: 667-2342

Le clergé veut vivre pleinement la période référendaire

Par Jean MARTEL

Le clergé du diocèse de Québec veut vivre pleinement la période référendaire sur l'avenir du Québec. Il est conscient des enjeux de cette grande consultation et de sa portée morale et sociale. Il prend au sérieux ce geste collectif des Québécois et respecte cette liberté dont dispose un peuple de déterminer le cadre de son existence politique.

Voilà l'un des points sur lesquels se sont montrés d'accord près de 400 prêtres, diacres et séminaristes du diocèse qui s'étaient réunis, hier, au Séminaire de Québec, pour l'assemblée générale du clergé.

Le thème de cette journée était la façon d'être prêtre au cœur des réalités sociales et politiques du Québec.

D'autre part, pour que le référendum se tienne dans les meilleures conditions, ils souhaitent que la population connaisse tous les enjeux des options politiques en présence, grâce à une information adéquate. Ils souhaitent aussi que ces options soient réalistes et réalisables à court terme et que les droits individuels et collectifs y trouvent un heureux équilibre.

Les participants ont fait remarquer qu'aucune des options en présence au référendum ne pourra prétendre être plus évangélique que

l'autre, puisqu'aucune formule politique n'est dictée directement par l'Évangile. Toutefois, ils veulent collaborer avec les Québécois à la recherche de la formule politique qui conviendrait le mieux.

Les prêtres veulent aider à découvrir et à promouvoir les valeurs collectives sous-jacentes à chacune des options ainsi que le type de société que les gens aimeraient bâtir. "Nous rejetons la partisannerie, le mensonge, les partis-pris aveugles. Dans la mesure du possible, nous voulons travailler avec beaucoup de sérénité. Ce que nos ancêtres ont forgé quotidiennement, nous voulons le respecter et l'amener à maturité".

Au cœur des réalités

Après avoir discuté en ateliers, les prêtres, diacres et séminaristes ont établi qu'ils voulaient être attentifs à tout ce qui peut contrecarrer ou promouvoir l'épanouissement individuel et collectif de la population.

"Vivant dans une période de l'histoire marquée par les droits de l'homme, nous voulons à la suite de Jésus être des promoteurs de la dignité humaine, autant chez l'enfant à naître que chez le travailleur, autant chez la personne âgée que chez les groupes de jeunes".

Enfin, au cours de cette journée d'étude, ils se sont interrogés sur leur capacité de voir les structures qui oppriment et de les dénoncer.

"Osons-nous, ont-ils dit, dénoncer la soif excessive du pouvoir et de l'argent, le nerf économique de plusieurs combats quotidiens? Il nous faudra rappeler que la fidélité à l'Évangile exige un changement des mentalités et des structures".

Cette assemblée générale du clergé du diocèse de Québec visait à permettre aux prêtres de mieux se situer comme pasteurs et évangélistes dans l'évolution présente de la société québécoise, et aussi à mieux préciser les valeurs à pro-

mouvoir et le type de société à bâtir.

Une des personnes invitées à exposer aux participants les attentes de la population à l'endroit du clergé, Mlle Gisèle Bégin, pamanente de la JEC à Québec, a fait

ressortir quatre thèmes: le rôle de sensibilisation au cœur des réalités, le témoignage à donner en paroles et en actions et enfin le sens de la célébration qui consiste à situer l'expérience humaine dans le dépassement de soi.

De son côté, Mme Germaine Laplante, qui est active auprès des aînées et qui a fait paraître un livre sur la journaliste Germaine Bernier, a mis en lumière le besoin de solidarité au Québec et les risques de perdre certaines valeurs.

Quant à M. Alfred Rouleau, président du Mouvement des caisses populaires Desjardins, il a dit que la population attendait des prêtres qu'ils soient des hommes qui donnent la paix, des hommes de prière et de justice et qui aient le sens de "l'autre".



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Près de 400 prêtres du diocèse de Québec se sont réunis, hier, à la salle des promotions du Séminaire de Québec pour discuter comment ils peuvent être prêtres au cœur des réalités sociales et politiques d'aujourd'hui. Ils ont précisé aussi comment ils peuvent assumer leur rôle en cette période référendaire.

Autour d'une bonne table, dans le jardin...

Table de 36"
chaises à treillis
de métal capotché,
blanc. Les 5 morceaux
pour
\$239.

zia
international

2300
Angle boulevard Hamel et Henri IV tél.: 871-2221

Fiducie du Québec

dépôts garantis

10 1/2

Dépôt initial minimum
\$1 000
Intérêts payés
annuellement,
5 ans

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

Pour information:
Complexe Centre-Ville Ste-Foy
2600, boul. Laurier
extérieur sans frais
(418) 653-9270
1-800-463-4700

**La Fiducie du Québec...
pour un choix de modes d'épargne**

desjardins

BOUTIQUE MASCULINE

Vente d'été
commençant le 26 juin

\$100

de rabais
sur complets,
ensembles
vestons sport
et pantalons.

EXTRA-SPECIAL
lot de
VESTONS SPORT
\$89⁵⁰

Nous avons le vêtement qui vous habillera à merveille, quelle que soit votre taille.
Tailles: court, régulier, long et corpulent.
Grandeurs: 36 à 50.

3195, CHEMIN STE-FOY 656-9508

les places au soleil

Univers Décor introduit les meubles où il fait bon s'asseoir au jardin, au soleil. Ici, nous présentons quelques modèles. Mais il faut voir toute notre collection. Univers Décor vous laisse choisir votre place au soleil.

L'ensemble de 4 chaises avec coussins et une table. **\$795**
Voyez aussi quelque dix autres modèles à partir de **\$219** pour 4 chaises, coussins et une table (non illustrés).

universdécor

3070, chemin St-Louis,
Ste-Foy
Tél.: 658-0664

Conception graphique: Claude A. Simard

Y'a un air de fête qui m'trotte dans la tête

*entraînant comme la musique
des sabots d'mon Isabeau
quand la pente est douce
et l'chemin couvert de mousse!*

BONNE FÊTE À TOUT NOUS AUTRES!



EATON

**Les magasins Eaton du Québec seront fermés le lundi 25 juin
à l'occasion des Fêtes de la Saint-Jean**
